

EBPOΠΕЙСКИ ПАРЛАМЕНТ PARLAMENTO EUROPEO EVROPSKÝ PARLAMENT EUROPA-PARLAMENTET EUROPÄISCHES PARLAMENT EUROOPA PARLAMENT EYPΩΠΑΪΚΟ ΚΟΙΝΟΒΟΥΛΙΟ EUROPEAN PARLIAMENT PARLEMENT EUROPÉEN EUROPSKI PARLAMENT PARLAIMINT NA hEORPA PARLAMENTO EUROPEO EIROPAS PARLAMENTS EUROPOS PARLAMENTAS EURÓPAI PARLAMENT IL-PARLAMENT EWROPEW EUROPEES PARLEMENT PARLAMENT EUROPEJSKI PARLAMENTO EUROPEU PARLAMENTUL EUROPEAN EURÓPSKY PARLAMENT EVROPSKI PARLAMENT EUROOPAN PARLAMENTTI EUROPAPARLAMENTET

# Parlement européen Déclaration environnementale 2014 pour l'année 2013



management REG NO BE-BXL-000013 REG NO LU-000002 REG NO FR-000051

DV\1030426FR.doc

FR

FR



## TABLE DES MATIÈRES

1 INT	RODUCTION	
1.1	FRODUCTIONPRÉSENTATION DU PARLEMENT EUROPÉEN	4
1.2	HISTOIRE DU PROJET EMAS ALL PARI EMENT EURORÉEN	4
2 PO	LITIQUE ENVIRONNEMENTALE ET SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE	5
2.1	POLITIOUE ENVIRONNEMENTALE ET SYSTEME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL	(SME)6
2.2		
	CHAMP D'APPLICATIONALYSE ENVIRONNEMENTALE	8
4 BU	ALYSE ENVIRONNEMENTALE	10
4.1		
4.1.1		
4.1.1	Structure du plan d'action EMAS	10
	Indicateurs de performance clés et objectifs.  ÉMISSIONS DE CO2 ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE	10
4.2	ÉMISSIONS DE CO <sub>2</sub> ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE  Objectifs du plan d'action	12
4.2.1	Objectifs du plan d'action	18
4.2.2		
4.3		
4.3.1		
4.3.2	Chiffres et commentaires	26
4.4	EAU	27
4.4.1	EAUObjectifs du plan d'action	29
4.4.2		
4.5		
4.5.1		
4.5.2		
4.6		
4.7	ACHATS VERTSCOMPENSATION DES ÉMISSIONS DE CARRONS	32
4.8	COMPENSATION DES ÉMISSIONS DE CARBONE	33
4.0		
0.5.7		
4.9.1		
4.9.2	- minute of octinino [[tail 65	
4.9.3		
4.9.4		
4.9.5		
4.9.6		
4.10	ACTIVITÉS INTERINSTITUTIONNELLES	38
4.10.1		
4.10.2	Autres activités	38
CONTACTS	S ET OBLIGATIONS LÉGALES	38
RÉFÉRENCE	S ET OBLIGATIONS LÉGALES	39
DÉCLARATIO	N DU VÉRIFICATEUR ENVIRONNEMENTAL DEL ATIVE	39
ANNEXES	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	1
ANNEXE I	EXÉCUTION DU PLAN D'ACTION EMAG 2010	41
ANNEXE		
ANNEYE	: PLAN D'ACTION EMAS POUR 2014	67
AIII.O	Analyse détaillée de l'évolution du bilan carbone	87
		01

En 2013, les activités du Parlement ont été menées dans 16 bâtiments situés à Bruxelles, 8 à Luxembourg et 4 à Strasbourg. La surface totale occupée par le PE, au sens de la norme DIN277, dépasse le million de m<sup>2</sup>.

#### Impact environnemental

Les activités administratives et techniques du Parlement comportent des aspects qui ont un impact direct ou indirect sur l'environnement, comme la consommation d'énergie pour le chauffage et l'éclairage des salles de réunion et des bureaux, la production de déchets et d'eaux usées, la consommation de papier ainsi que l'impact environnemental tant des moyens de transport que de l'éclatement géographique.

#### HISTOIRE DU PROJET EMAS AU PARLEMENT EUROPÉEN 1.2

Le Parlement européen a démarré les travaux préparatoires nécessaires à la mise en œuvre d'un système de management environnemental immédiatement après l'entrée en vigueur du règlement EMAS. En 2001, il a voté, dans le budget de l'exercice 2002, des crédits destinés à une étude environnementale. Un consultant externe, travaillant en coopération avec les services du Parlement, a effectué une analyse environnementale très détaillée des activités de l'institution.

Le 19 avril 2004, le Bureau a décidé d'instaurer, au sein du Parlement, un système de management environnemental, en conformité avec la norme européenne EMAS.

Lorsque le Bureau a adopté sa décision, le 19 avril 2004, la préparation d'un système de management environnemental au sein du PE était déjà en cours. Depuis 2003, le Parlement travaillait déjà avec un consultant externe sur une analyse environnementale préliminaire, dont l'objectif était d'examiner tous les aspects environnementaux des activités du Parlement, ainsi que leur impact direct ou indirect sur l'environnement. L'analyse a permis de dégager une série d'objectifs en matière de management environnemental pour le Parlement.

Le 9 mai 2005, le Bureau a déclenché une nouvelle phase du processus EMAS en approuvant les objectifs environnementaux et en invitant le Secrétaire général à instaurer le système de management environnemental nécessaire à leur réalisation. Les premières versions des principaux documents EMAS ont été approuvées par le Bureau le 13 décembre 2005.

Le système et la documentation nécessaire, ainsi que le premier cycle d'audit interne, ont été mis en place en 2006. La première revue de direction a été réalisée en juin 2007.

À la suite de la décision de mettre en adéquation les objectifs environnementaux et les actions clés proposées dans la revue de direction, la nouvelle version de la politique environnementale du Parlement européen a été adoptée et signée en novembre 2007.

Les audits externes ont donné lieu à la certification ISO 14001:2004 des trois sites le 17 décembre 2007. Le Secrétaire général a pu alors lancer la procédure d'enregistrement EMAS des trois sites, qui a été menée à terme au cours de l'année 2008. Le Parlement européen était enregistré dans le cadre de l'EMAS en France (F0000051), en Belgique (B-BXL-00013) et au Luxembourg (L000002) jusqu'au 17 décembre 2010. Des audits de renouvellement de l'enregistrement EMAS ont eu lieu fin 2010 et en 2013, avec des résultats

5/92



EBPOREЙСКИ ПАРЛАМЕНТ PARLAMENTO EUROPEO EVROPSKÝ PARLAMENT EUROPA-PARLAMENTET EUROPÄISCHES PARLAMENT EUROOPA PARLAMENT EVPORIATKO KOINOBOYAIO EUROPEAN PARLIAMENT PARLEMENT EUROPÉEN PARLAIMINT NA BEORPA PARLAMENTO EUROPEO EIROPAS PARLAMENTS EUROPOS PARLAMENTAS EURÓPAI PARLAMENT IL-PARLAMENT EWROPEW EUROPEES PARLEMENT PARLAMENT EUROPEISKI PARLAMENTO EUROPEU PARLAMENTUL EUROPEAN EUROPSKY PARLAMENT EVROPSKI PARLAMENT EUROPAN PARLAMENTTI EUROPAPARLAMENTET

## POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DU PARLEMENT EUROPEEN

Le Parlement européen reconnaît qu'il lui incombe de contribuer de façon positive au développement durable en tant qu'objectif à long terme, non seulement au travers de son rôle en matière de politique et de procédure législative, mais encore dans le contexte de son fonctionnement et des décisions qu'il doit prendre au quotidien.

En conséquence, le Parlement européen décide d'engager son Administration sur la voie de l'application de la norme EMAS (Eco-Management and Audit Scheme), afin d'apporter des améliorations constantes à ses résultats environnementaux en matière d'activités, de produits et de services.

#### Ce faisant, le Parlement européen s'engage à:

- réduire ses émissions de dioxyde de carbone
- stimuler une utilisation efficace de l'énergie, de l'eau et du papier
- introduire les meilleures pratiques en matière de gestion des déchets
- incorporer des lignes directrices en matière d'environnement dans les procédures relatives aux marchés publics
- favoriser des comportements responsables et pertinents par la formation, information et sensibilisation de l'ensemble de son personnel, des Membres et de leurs assistants sur les aspects de leurs activités liées à l'environnement
- prendre des mesures de prévention contre la pollution
- assurer le respect des conditions imposées par la législation et les réglementations relatives à l'environnement
- faire en sorte que tous au sein de l'Institution s'engagent en faveur d'EMAS et des mesures d'amélioration de l'environnement qui en découlent
- prévoir des ressources adéquates pour son système de management environnemental et les actions y afférentes
- promouvoir la transparence dans la communication et le dialogue avec les parties intéressées, et cela tant sur le plan interne qu'externe.

Le Parlement européen s'engage à décrire, à mettre en œuvre et à poursuivre sa politique environnementale, ainsi qu'à la communiquer à ses Membres, à son personnel, aux contractants et à toute autre partie intéressée, et à la rendre accessible au public.

La politique environnementale du Parlement européen est appliquée au travers de son système de management environnemental. La politique environnementale et ledit système de management environnemental couvrent de façon directe et indirecte les aspects environnementaux principaux ainsi que leur impact sur les sites concernés et permettent l'établissement des objectifs correspondants.

Jerzy BUZEK, Président Bruxelles, 28 septembre 2010 Verified

Verified

environmental
management

REG.NO BE-6XL-000013

REG.NO LU-000002

REG NO FR-000051

Klaus WELLE, Secrétaire général Bruxelles, 28 septembre 2010

DV\1030426FR.doc

7/92





L'année dernière, l'enregistrement EMAS a été étendu aux bâtiments Willy Brandt et József Antall à Bruxelles et au bâtiment Pierre Pflimlin à Strasbourg, conformément à la décision du Bureau du 20 mai 2013. En 2014, le bâtiment Wayenberg entrera également dans le champ d'application d'EMAS.

Les bâtiments enregistrés EMAS sont considérés comme les bâtiments principaux du Parlement européen. Ils représentent une surface totale de plus de 930.000 m² (soit près de 85 % de la totalité des bâtiments du Parlement), ont fait et font périodiquement l'objet d'une analyse environnementale.

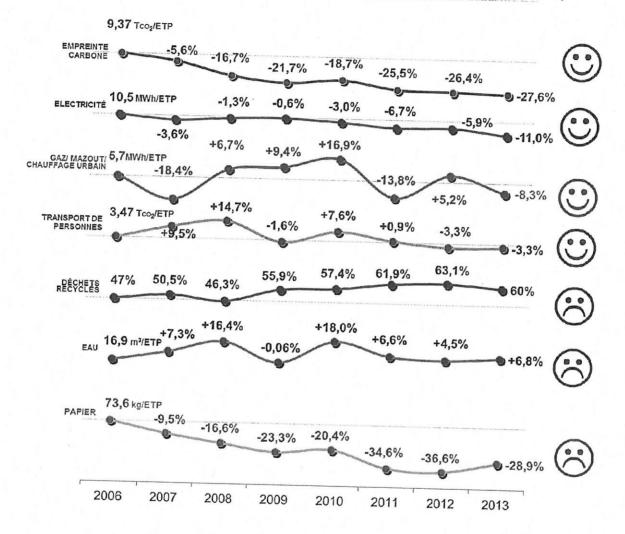
Aspect	Source exacte (+ site)
	Nettoyage et entretien du bâtiment WAY
Production de vapeurs d'impression	Imprimerie (BXL)
Mobilité	Transport de personnes et de biens entre les trois sites Trajets quotidiens du personnel Accès des visiteurs et des agents contractuels
Consommation de biens et de services	Unités des marchés Cantines, cafétérias, centrales d'achats
Émissions	Chaudières Chaudières
Fuites de mazout (éventuellement)	Réservoirs de mazout Camions/voitures

Vu la nature des activités du Parlement Européen et en accord avec l'expérience d'autres organisations similaires, l'impact sur la biodiversité n'a pas été jugé significatif dans l'analyse environnementale. Nous n'avons donc pas établi d'indicateur pour la biodiversité et il n'y a pas une section consacrée à cet aspect.

L'évolution générale des indicateurs de performance clés entre 2006 et 2013 est présentée ci-dessous<sup>2</sup>.

Les indicateurs de performance clés ont été calculés en utilisant les informations disponibles à la date du 28 février 2014, date limite pour la collecte des informations en vue de la préparation du rapport. Si des informations plus récentes sont communiquées après cette date, les modifications seront incluses dans le rapport de l'année suivante.

## Evolution des indicateurs de performance clés (par rapport à 2006)

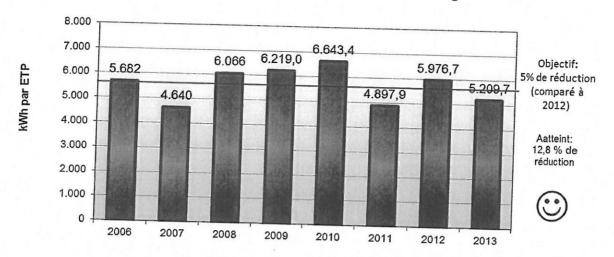


<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le chiffre donné pour chaque indicateur en 2006 est un chiffre absolu exprimé dans l'unité indiquée, ETP correspondant à "Equivalent temps plein" (Full time equivalent). Par contre, les chiffres pour les années ultérieures représentent l'évolution relative en pourcentage par rapport à 2006 (un chiffre positif indique une augmentation par rapport à 2006 et un chiffre négatif, une diminution). Ceci ne s'applique pas à l'indicateur "déchets", pour lequel le chiffre d'une année représente le pourcentage de déchets recyclés sans lien avec les années précédentes.

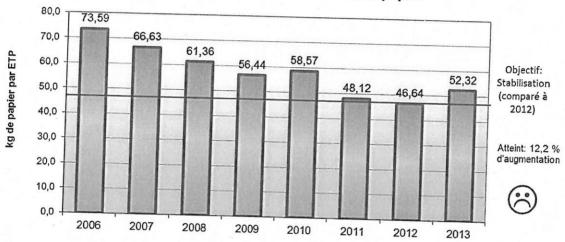
Aspect environnemental	Indicateur	Objectif	Performance en 2013
Émissions de CO <sub>2</sub>	Empreinte carbone en tonnes de CO <sub>2</sub> eq. par ETP	Réduction de 30 % entre 2006 et 2020	- 27,6 % (par rapport à 2006)
Consommation électrique <sup>4</sup>	Consommation annuelle d'électricité en kWh par FTE	Réduction de 4 % entre 2012 et 2016	- 5,45 % (par rapport à 2012)
Consommation Consommation de gaz, mazout et chauffage urbains4  Consommation annuelle de gaz, mazout et chauffage urbain en kWh par ETP		Réduction de 5 % entre 2012 et 2016	- 12,83 % (par rapport à 2012)
Consommation de papier <sup>5</sup>	Consommation annuelle de papier en kg par ETP	Stabilisation entre 2012 et 2016, en incluant l'élargissement à la Croatie en 2013 et l'internalisation d'une partie des travaux d'impression externes	+ 12,18 % (par rapport à 2012)
Consommation d'eau <sup>4</sup>	Consommation Consommation Réduction de 2 % entre		+ 2,23 % (par rapport à 2012)
Production de Production annuelle		Réduction de 5 % entre 2012 et 2016	- 8,26 % (par rapport à 2012)
Déchets recyclés <sup>6</sup>	Pourcentage de déchets de bureau et de restauration recyclés	68% de recyclage d'ici 2016	60 % (- 3,1 % comparé à 2012)

 <sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Proposition du groupe de travail "Indicateurs de performance environnementale".
 <sup>5</sup> Proposition du groupe de travail "Gestion du papier".
 <sup>6</sup> Proposition du "Comité déchets".

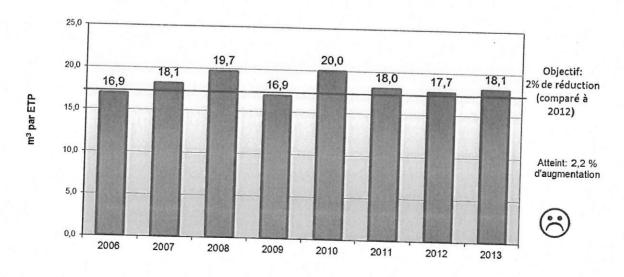
# Indicateur: Gaz, fioul et consommation de chauffage urbain



Indicateur : Consommation de papier



Indicateur: Consommation d'eau



# 3.2 ÉMISSIONS DE CO2 ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

## 3.2.1 Objectifs du plan d'action

Le calcul de l'empreinte carbone<sup>7</sup> du Parlement européen est réalisé dans le contexte de l'objectif général numéro 1 du plan d'action EMAS "Réduction des émissions de CO<sub>2</sub>" visant à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> par ETP de 30 % entre 2006 et 2020. À cette fin, les mesures présentées ci-dessous ont été incluses dans le plan d'action EMAS 2013.

## 3.2.1.1 Objectifs dans le secteur de la gestion des bâtiments

En ce qui concerne la gestion des bâtiments (sous la responsabilité de la DG INLO), le sous-objectif opérationnel suggéré par l'étude de l'empreinte carbone du Parlement est une réduction de l'indicateur "Émissions de CO<sub>2</sub> par ETP" de 15 à 20 % entre 2006 et 2020<sup>8</sup>. Les mesures les plus importantes intégrées dans le plan d'action EMAS 2013 pour ce secteur sont les suivantes:

- à Bruxelles et à Strasbourg, étude de l'efficacité énergétique par site et par bâtiment privilégiant les approches suivantes:
  - optimisation de l'ombre;
  - énergie photovoltaïque;
  - rénovation de l'éclairage (relighting);
  - énergie solaire thermique pour l'eau chaude sanitaire;
  - énergie géothermique;
  - remplacement des fenêtres existantes par des fenêtres basse énergie;
  - optimisation du chauffage, de la ventilation et du conditionnement d'air;
  - visualisation de la performance énergétique et relevés intelligents;
  - bâtiments passifs et basse énergie.

Les études relatives aux bâtiments Churchill, Madariaga et ATR sont clôturées, tandis que celles portant sur les bâtiments Weiss, Spinelli et Pflimlin sont toujours en cours.

8 Estimation établie par l'étude de l'empreinte carbone du Parlement européen effectuée par un consultant externe en 2008. Cette estimation doit être confirmée par d'autres études plus concrètes qui seront conduites sous la responsabilité de la DG INLO.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Les entreprises et les organisations, par leurs activités, ont un impact réel sur le réchauffement climatique. L'empreinte carbone permet de quantifier cet impact en identifiant l'ensemble des gaz à effet de serre (GES) générés par ces activités. Six gaz principaux sont à l'origine du réchauffement climatique et sont traduits dans l'empreinte carbone par leur équivalent en tonnes de CO₂. L'empreinte carbone d'une entreprise ou d'une organisation se définit au travers des émissions directes et des émissions indirectes induites par l'activité.

En ce qui concerne l'énergie, le Parlement européen a adopté une nouvelle approche, en trois étapes, pour atteindre des normes énergétiques élevées qui protègent l'environnement:

- une isolation efficace et un triple vitrage réduisant la consommation d'énergie, tout comme des systèmes de climatisation, d'éclairage et de chauffage optimisés;
- 2. l'évaluation puis l'optimisation de l'utilisation de l'énergie en faisant appel à des technologies modernes comme les systèmes de ventilation et d'éclairage à régulation automatique;
- 3. enfin, l'optimisation de la production d'énergie par l'utilisation d'énergies renouvelables et la combinaison de sources d'énergie existantes avec des technologies nouvelles et respectueuses de l'environnement.

En dehors du système EMAS, qui représente le système de management environnemental du Parlement européen dans son ensemble, le nouveau projet Adenauer sera également certifié BREEAM (méthode d'évaluation environnementale du BRE), une évaluation spécifique à la construction de bâtiments. La certification BREEAM à la fin de la phase de conception, obtenue en septembre 2012, indique un score de 73,28 %. Cela correspond à une performance environnementale "excellente". Une autre évaluation (finale) est prévue à l'issue de la phase de construction.



Dans ce domaine, les progrès suivants ont été accomplis:

- depuis juin 2008, le personnel du PE à Luxembourg peut obtenir une carte (*Jobkaart*) qui permet d'accéder librement aux transports publics de la ville de Luxembourg. Cette mesure a fait passer le nombre de personnes utilisant le bus d'environ 350 en juin 2006 à 750 à la fin de l'année 2012<sup>11</sup>;
- depuis décembre 2010, le personnel à Bruxelles bénéficie d'une réduction de 50 % sur l'abonnement aux transports publics et, en 2011, le système de cofinancement a été étendu aux trains de la SNCB;
- de nouveaux vélos pour hommes et femmes (notamment des vélos électriques) ont été achetés et sont disponibles sur les espaces de parking vélos des bâtiments du Parlement européen;
- des véhicules électriques ont été acquis pour la distribution du courrier entre les bâtiments à Luxembourg et à Bruxelles;
- des véhicules répondant à la norme Euro 5 sont venus renforcer la flotte du Parlement européen;
- des trains à grande vitesse Thalys ont été mis en place entre Bruxelles et Strasbourg pour les périodes de session afin de remplacer les avions charter. Le succès de cette mesure est évident, car ces trains sont complets à chaque trajet;
- un service de bus est aussi organisé de Luxembourg à Strasbourg pour les sessions parlementaires;
- un Mobility Point a été ouvert en 2011 à Bruxelles pour informer le personnel et les députés sur les moyens de transport les plus écologiques à la faveur d'activités, de manifestations, de campagnes de sensibilisation, etc.;
- une section "Transport et mobilité" a été créée sur le site intranet;
- des parkings vélos supplémentaires sur deux étages ont été créés à Bruxelles;
- des bornes de recharge pour voitures électriques ont été installées dans les parkings.

Le plan d'action EMAS pour 2013 se veut très ambitieux et ajoute aux réalisations susmentionnées les actions suivantes:

- création d'un site web sur le covoiturage;
- conduite d'enquêtes régulières sur la mobilité dans les trois lieux de travail;
- promotion du télétravail au moyen de projets pilotes;
- promotion de moyens de transport plus respectueux de l'environnement pour les visiteurs;
- amélioration de la performance environnementale de la flotte du Parlement au moyen de mesures d'incitation en faveur des véhicules à faibles émissions;
- promotion de services d'interprétation plus respectueux de l'environnement et installation de nouveaux équipements de visioconférence pour les interprètes;
- mise sur pied d'un groupe de travail chargé d'analyser en profondeur les émissions de CO<sub>2</sub> liées à la mobilité au PE et de proposer des mesures visant à réduire les émissions dans ce domaine;
- promotion de voyages plus respectueux de l'environnement pour les déplacements en dehors des trois lieux de travail:
  - promotion de l'utilisation des cars et des transports publics pour transporter les délégations sur place;
  - fourniture d'informations sur les émissions de CO<sub>2</sub> pour chaque demande de réunion à l'extérieur des trois sites;
- équipement de visioconférence individuel pour les chefs d'unité ayant du personnel à Bruxelles, à Luxembourg et/ou à Strasbourg;
- promotion du partage des cantines sur une base volontaire au moyen de campagnes de sensibilisation;

<sup>11</sup> Information extrapolée des résultats des enquêtes de mobilité réalisées au sein du PE.

Consommation totale d'énergie	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Électricité (kWh)	111 937 621	115 947 188	120 608 112	122 979 669	124 741 808	125 341 558	131 393 481	
Consommation de gaz, fuel et chauffage urbain (kWh)	60 740 113	53 262 330	70 795 031 73 493 134		81 544 249	62 809 920	79 696 887	70 574 172
Total d'énergie finale utilisée (kWh)	172 677 734	169 209 518	191 403 143	196 472 802	206 286 057	188 151 478	211 090 368	201 178 420
Énergie à partir de sources renouvelables (kWh) -achat d'électricité verte-	0	19 310 851	120 608 112	122 979 669	124 741 808	125 341 558	131 393 481	126 209 348
Pourcentage d'énergie renouvelable	0,0%	11,4%	63.0%	62,6%	60,5%	66,6%	62,2%	62,75%

La consommation totale d'énergie a augmenté entre 2006 et 2013 suite à la mise en service de plusieurs nouveaux bâtiments. Néanmoins, la consommation totale d'énergie en 2013 était inférieure à celle de 2012. Depuis 2008, le pourcentage d'énergie renouvelable consommée est stabilisé aux alentours de 60 %, parce qu'à partir de 2008, le Parlement européen a acheté 100 % d'électricité issue de sources renouvelables.

À part l'électricité achetée, il faut tenir compte de la production d'énergie géothermique par les pompes à chaleur à Strasbourg. Il a été décidé de ne pas montrer cette information dans le tableau précédent afin d'éviter de mélanger l'électricité achetée et l'énergie calorifique des pompes à chaleur, qui est de l'énergie produite.

Aux pompes à chaleur, il faut ajouter les panneaux solaires thermiques sur les bâtiments Brandt et Antall à Bruxelles. Il y a 6 panneaux de  $4,32\,$  m², soit  $25,92\,$  m² de surface par bâtiment. Il s'agit de panneaux solaires pour la production d'eau chaude sanitaire.

#### 3.2.2.3 Consommation électrique

L'indicateur choisi pour cette variable est "Consommation d'électricité par équivalent temps plein (ETP)", avec un objectif de réduction de 4 % entre 2012 et 2016.

Les données révèlent une diminution de la consommation d'électricité par ETP d'environ 11 % entre 2006 et 2013, avec une chute de 5,5 % en 2013 par rapport à 2012; il s'agit d'un élément tout à fait positif, en particulier dans la mesure où cinq nouveaux bâtiments sont entrés en service entre 2007 et 2013 (environ 90 000 m²).

Plusieurs projets dans le domaine des économies d'énergie ont eu une influence positive sur l'évolution de cet indicateur:

- À Bruxelles, des effets positifs ont été observés suite à des améliorations dans la gestion énergétique réalisée par l'unité de la gestion immobilière et de la maintenance (de nouvelles unités de réfrigération au bâtiment Spinelli, un projet de réaménagement du système d'éclairage qui a permis d'échanger des ampoules des zones communes par des ampoules à basse consommation, une meilleure gestion de l'éclairage des salles de réunion, en limitant son utilisation autant que possible, mais en gardant le confort des utilisateurs en même temps, etc.). Par contre, entre 2011 et 2012 on observe une petite



- Sensibilisation
- Réduction des déchets de restauration.

Une commission des déchets a été instituée en 2009 en vue d'améliorer le système de gestion des déchets en mettant au point des actions spécifiques et leur mise en œuvre coordonnée.

Le groupe de pilotage inter-DG pour la gestion environnementale a adopté un objectif quantitatif pour les déchets à insérer dans le plan d'action à partir de 2014: réduire la quantité des déchets de bureau et de cuisine entre 2012 et 2016 (-5 % du montant global par ETP).

Concernant l'harmonisation du système de collecte des déchets sur les trois sites, le projet pilote a été finalisé et un rapport final a été préparé. Des poubelles uniformes à cinq compartiments ont été installées dans les bâtiments du Parlement sur les trois lieux de travail.

En 2013, une "semaine des déchets" a été organisée sur les trois lieux de travail afin d'informer le personnel et de lui fournir des conseils sur la façon de réduire les déchets, de réutiliser le matériel et d'encourager le recyclage.

Les déchets organiques à Luxembourg sont envoyés en biométhanisation depuis mi-2012, ce qui a permis d'augmenter le pourcentage des déchets recyclés.

Afin de réduire la quantité d'emballages à la sandwicherie à Luxembourg, un seul format de sachet pour les sandwichs a été conservé et est fourni sur demande.

En ce qui concerne l'utilisation de vaisselle écologique à Bruxelles dans les salles de formation et à la sandwicherie, il a été décidé, après une période d'essai, de suspendre l'opération qui s'est avérée inefficace.

Conformément aux conclusions de l'audit externe de 2012, le Secrétaire général a demandé une étude sur la gestion des déchets au sein du PE. CO<sub>2</sub>Logic, un consultant externe spécialisé dans le domaine, a donc remis son rapport sur la gestion des déchets qui comprend des recommandations pour améliorer la gestion des déchets au PE. Ces recommandations sont actuellement examinées par la commission sur les déchets, et seront introduites dans le plan d'action 2015 en temps utile.

#### 3.3.2 Chiffres et commentaires

Pour le suivi de cet objectif, on tient compte des déchets générés dans tous les bâtiments du Parlement européen. Les deux indicateurs utilisés sont le pourcentage des déchets recyclés et la quantité des déchets de bureau et de cuisine par équivalent temps plein. Les objectifs sont de réduire la quantité de déchets par ETP de 5 % entre 2012 et 2016 d'une part, et d'autre part, d'atteindre 68% de déchets recyclés, pour les déchets de bureau et de la restauration, d'ici 2016.



La commission sur les déchets continue d'être une importante plateforme de discussion, de communication et d'échange de bonnes pratiques. Pour mettre en place un système harmonisé de collecte des données et identifier tous les producteurs de déchets du Parlement Européen, une nouvelle procédure proposant un flux de données commun a été mise en place par la commission.

#### 3.4 EAU

#### 3.4.1 Objectifs du plan d'action

L'objectif numéro 3, "Eau", du plan d'action EMAS 2013 vise principalement à réduire la consommation d'eau du Parlement européen. Il comprend les actions suivantes :

- Installation de compteurs divisionnaires d'eau reliés à un logiciel de gestion des données en vue d'améliorer la gestion de l'eau
- Introduction des objectifs chiffrés pour la consommation d'eau dans le cadre du groupe de travail sur les indicateurs environnementaux.

La première phase d'étude dans le projet sur l'installation des sous-compteurs a été finalisée. La deuxième phase des travaux a lieu pendant les années 2013 et 2014. Ces compteurs permettront d'obtenir des informations plus détaillées pour mieux maîtriser les flux d'eau.

Des actions de sensibilisation concernant la consommation d'eau ont été menées, par exemple, des autocollants ont été placés dans toutes les salles de repos des trois sites pour insister sur la nécessité d'économiser l'eau, des distributeurs d'eau ont été installés dans les salles de formation, etc.

Le groupe de travail sur les indicateurs environnementaux a proposé un objectif de réduction de 2 % de la consommation d'eau par ETP d'ici 2016, par rapport à 2012. L'objectif a été inscrit dans le plan d'action EMAS 2014.

#### 3.4.2 Chiffres et commentaires

L'indicateur choisi pour suivre l'évolution de cet objectif est "consommation d'eau en m³ par équivalent temps plein", avec un objectif de réduction de 2 % entre 2012 et 2016.



#### 3.5.1 Objectifs du plan d'action

L'objectif du plan d'action EMAS relatif au "Papier" est d'encourager une utilisation plus efficace du papier et de réduire la consommation dans les imprimeries et les services de distribution du Parlement européen, en dépit de l'augmentation du nombre de langues officielles.

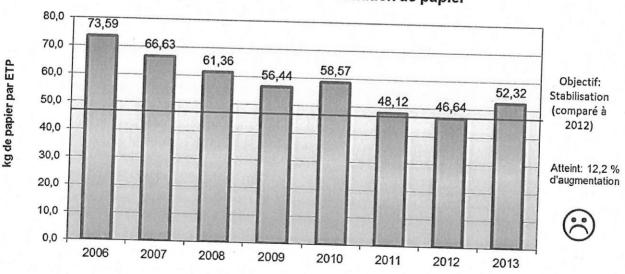
En outre, les initiatives "PE sans papier" et "E-commission" ont été introduites et sont actuellement mises en œuvre dans le but de réduire la consommation de papier dans le travail politique et administratif du Parlement, en augmentant l'utilisation de documents électroniques et en garantissant leur bonne intégration dans les flux de travail.

Il faut souligner que tout le papier A4 consommé dans les bureaux du Parlement Européen est du papier recyclé à 100 % et que le blanchiment se fait sans chlore. Les papiers utilisés dans l'imprimerie sont soit recyclés, soit originaires de forêts gérées de façon durable, dans le but de favoriser la couverture forestière et la préservation de la diversité biologique. Plus particulièrement, 79 % du papier utilisé à l'imprimerie en 2013 était du papier recyclé à 100 % et 21 % était certifié FSC (Forest Stewardship Council).

#### 3.5.2 Chiffres et commentaires

Le calcul de l'indicateur de consommation de papier par équivalent temps plein prend en considération le papier utilisé sur les trois principaux lieux de travail (papier d'impression A4) et le papier spécial consommé par l'imprimerie. L'objectif est de stabiliser la consommation de papier entre 2012 et 2016 tout en intégrant un nouveau pays (la Croatie) et en internalisant des travaux d'impression aujourd'hui externalisés.

## Indicateur : Consommation de papier



Les données montrent une diminution de la consommation de papier par ETP d'environ 30,1 % par rapport à 2006, ce qui montre que l'évolution à long terme est généralement positive. Cela confirme le succès des initiatives prises par les différents services (notamment les unités Imprimerie et Distribution).

nettoyage labellisés écologiques sont désormais utilisés dans les restaurants et les bureaux du Parlement.

- effort continu du Parlement européen afin de respecter les normes les plus avancées en matière environnementale, comme par exemple les mesures prises pour encourager l'acquisition de voitures faiblement émettrices pour renouveler son parc automobile, en application de la décision du Bureau du 10 novembre 2010.
- utilisation à plusieurs reprises de la clause de la compensation CO<sub>2</sub> dans les contrats et rédaction d'instructions plus claires à ce sujet. Par contre, son utilisation pourrait encore être promue par le biais de courtes formations à l'attention des ordonnateurs.

Malgré les progrès réalisés, dans l'ensemble, l'adoption des procédures et pratiques de passation des marchés publics verts au Parlement européen a été plus faible que prévu. Des efforts considérables en matière de normalisation, de formation des responsables de marchés publics et des ordonnateurs, et de fixation des objectifs quantitatifs pour les achats écologiques sont nécessaires afin de réaliser de nouveaux progrès dans ce domaine. Dans un premier temps, un groupe de travail sur les marchés publics écologiques (GT MPE) a été mis en place au Parlement, conformément au plan d'action 2014, avec le mandat d'élaborer des règles unifiées, des lignes directrices, des outils et des procédures pour les achats verts, ainsi que des objectifs quantitatifs dans ce domaine.

## 3.7 COMPENSATION DES EMISSIONS DE CARBONE

La politique environnementale du Parlement, concrétisée par le plan d'action EMAS, repose sur le principe de la prévention des émissions et, lorsqu'elles sont inévitables, de leur limitation. Cependant, il est impossible de supprimer toutes les émissions, et quand ces dernières ne peuvent être limitées davantage, il faut explorer d'autres pistes. À cet égard, la compensation des émissions de CO<sub>2</sub>, à savoir l'achat de crédits carbone pour compenser les émissions de l'acquéreur, peut être un volet utile de la stratégie adoptée par le Parlement européen pour faire face au changement climatique, en tant qu'étape finale d'un plan complet de gestion des émissions de carbone. La compensation se fait généralement en finançant des projets, par exemple dans les domaines des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique, etc., qui permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Le 12 septembre 2011, le Bureau a décidé de mettre en place au Parlement européen un régime de compensation applicable à un périmètre intermédiaire. Ce périmètre comprend les sources d'émission suivantes qui représentent de 25 à 30 % de l'empreinte carbone du Parlement: les déplacements officiels du personnel, les émissions dues à l'utilisation d'énergie et aux installations techniques dans les bâtiments, et les voitures de service.

Un premier contrat de compensation a été conclu avec la société de compensation "SouthPole" qui a proposé un site de production d'électricité a Antaï (Chine). Le contrat de compensation de 25 959 T CO<sub>2</sub> a été signé au mois de décembre 2012 pour les émissions de 2011. La seconde procédure de passation de marchés publics pour la compensation des émissions de carbone du PE a été lancée en 2013. Le marché a été attribué à la société de compensation EcoAct en France en 2013 pour la compensation des émissions du Parlement pour l'année 2012, qui a choisi un projet d'efficacité énergétique dans un système de chauffage urbain à Pernik (Bulgarie) pour un volume de 28 747 T de CO<sub>2</sub>.

DV\1030426FR.doc

FR

# 3.9 FORMATION, COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE ET SENSIBILISATION

### 3.9.1 Objectifs du plan d'action

Toutes les actions qui arrivent à échéance en 2013 ont été effectuées ou réintégrées dans la nouvelle version du plan d'action avec une nouvelle échéance, à l'exception de l'action 7.20, qui a été annulée par le cabinet du Président en raison de contraintes budgétaires et opérationnelles. Celle-ci n'a donc jamais été mise en œuvre (voir l'annexe I pour les détails).

#### 3.9.2 Chiffres et commentaires

L'unité EMAS est particulièrement attentive à la sensibilisation et au maintien d'une communication ouverte avec le personnel. Le tableau et le graphique ci-dessous montrent le nombre d'actions organisées par l'équipe EMAS chaque année depuis 2006, date de sa création. Il apparaît que le nombre d'actions individuelles a augmenté depuis 2006, pour se stabiliser entre 60 et 80 actions annuelles, En 2013, le nombre d'actions de communication individuelles a atteint le nombre impressionnant de 181, lorsque la communication relative à EMAS a bénéficié d'une attention particulière et que toute la communication environnementale diffusée par les autres DG - en utilisant le logo EMAS - ont également été incluses dans le nombre total. Ces actions comprennent notamment des courriers électroniques d'information adressés au personnel et aux députés, les campagnes d'affichage, la production de documents et de vidéoclips, mais aussi l'organisation de formations et de manifestations de sensibilisation au sein du Parlement, ainsi que la coopération avec d'autres institutions européennes.

Nombre d'actions de formation et de sensibilisation organisées											
2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013				
49	30	57	70	72	60	77	181				

#### 3.9.3 Sensibilisation

#### 3.9.3.1 Intranet et internet

#### Intranet

Le site EMAS est intégré au site intranet du Parlement européen depuis 2010. Il est disponible en trois langues : anglais, français et allemand.

L'équipe EMAS met régulièrement à jour le site en abordant des sujets susceptibles d'intéresser le personnel et en affichant toutes les modifications concernant la documentation principale EMAS. Le personnel peut également soumettre toute suggestion ou idée à l'équipe EMAS via le site intranet.

Il est à souligner également que certains groupes politiques et les DG utilisent le logo EMAS sur leurs sites web et en relation avec leurs communications environnementales.



#### 3.9.4 Formations

En 2013, les initiatives prises en 2008 pour élargir le choix de formations proposées au personnel ont été poursuivies et plusieurs formations et présentations ont été organisées :

- des formations d'une demi-journée ouvertes à tous les membres du personnel sur le SME au PE, en soulignant notamment les bonnes pratiques à mettre en œuvre au bureau et en donnant des pistes pour réagir aux situations d'urgence;
- une journée complète de formation pour les auditeurs internes du SME
- de courtes présentations ont été proposées à tout le personnel nouvellement recruté dans le cadre de la formation EPIC.

Un groupe de travail sur la formation environnementale au PE a été institué en 2013 et a présenté ses recommandations au groupe de pilotage inter-DG sur la gestion environnementale à la fin de l'année. Les recommandations comprenaient la mise en place, en 2014 et au début de l'année 2015, du module général d'apprentissage en ligne sur EMAS, d'une formation technique sur l'utilisation des produits dangereux, des produits chimiques et des déchets, et de la formation sur les marchés publics verts, ainsi que de la poursuite de la formation pour les auditeurs internes du SME.

Les travaux concernant le module d'apprentissage en ligne sur EMAS sont en cours et seront terminés en 2014.

#### 3.9.5 Suggestions du personnel

Le règlement EMAS dispose que "le personnel est associé au processus d'amélioration continue des résultats obtenus par l'organisation en matière d'environnement" (annexe II, point B.4.3, du règlement EMAS).

Dans cet esprit, le personnel du PE est continuellement encouragé à ouvrir le dialogue avec l'équipe EMAS et à proposer ses idées et suggestions pour l'amélioration de la gestion environnementale au PE. Pour rendre ce dialogue possible tout au long de l'année (et pas seulement au cours des manifestations de sensibilisation, lorsque les membres de l'équipe EMAS sont physiquement présents pour discuter des questions environnementales avec le personnel), le site intranet d'EMAS comporte une option appelée "boîte à idées" qui permet à toute personne travaillant dans les locaux du Parlement de poster ses commentaires au sujet de la gestion environnementale du PE.

En outre, EMAS dispose d'une adresse électronique qui facilite les contacts avec tous les partenaires internes et externes qui peuvent contacter l'équipe EMAS à l'adresse suivante: emas@europarl.europa.eu

Lors des manifestations de sensibilisation, des "livres de suggestions" sont également à la disposition du personnel et leur contenu est ajouté en annexe à la procédure de traitement des suggestions du personnel reçues par courrier électronique ou via le site web.

En 2013, l'unité EMAS a reçu et traité **249 suggestions internes**, par rapport aux 119 suggestions reçues en 2012. Les membres de l'équipe EMAS ont répondu ou donné suite à toutes les suggestions, en collaboration avec d'autres services.





#### CONTACTS

Des informations spécifiques sur l'EMAS peuvent être transmises à l'unité EMAS à l'adresse suivante : EMAS Coordination Team / Équipe de Coordination EMAS

Unité EMAS

Parlement européen, cabinet du Secrétaire général, bâtiment Paul Henri Spaak 60, rue Wiertz, 1047 Bruxelles, Belgique

Tél: +352 4300 22500 courriel : emas@europarl.europa.eu

## REFERENCES ET OBLIGATIONS LEGALES

Règlement (CE) n° 1221/2009 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2009 concernant la participation volontaire des organisations à un système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS), abrogeant le règlement (CE) n° 761/2001 et les décisions de la Commission 2001/681/CE et 2006/193/CE.



# ANNEXE I: EXECUTION DU PLAN D'ACTION EMAS 2013

Remarque: sauf indication contraire, les personnes occupant un poste relevant d'un directeur général chargé des actions au titre du plan EMAS ou d'une personne chargée de la gestion d'un projet ont les mêmes responsabilités.

OBJECTIF	No	Honor	RESPONSABLE (NOM ET FONCTION)	DG	ÉCHÉANCE	ÉTAT D'AVANCEMENT	OBSERVATIONS
Émissions de carbone     / Consommation     d'énergie (bâtiments)	1.1	Étude générale, par site et par bâtiment à Bruxelles et Strasbourg, privilégiant les approches suivantes: meilleure protection solaire énergie photovoltaïque - réaménagement du système d'éclairage énergie thermique solaire pour l'eau chaude sanitaire énergie géothermique adoption de fenêtres basse énergie optimisation du CVC visualisation de la performance énergétique, systèmes de mesure intelligents - bâtiments passifs et basse énergie.	P. DE BACKER (unité Coordination des infrastructures)	INLO	2014	En cours	Études des bâtiments Churchill, Madariaga et ATI terminées, Weiss, Spinelli, Pflimlin en cours.
Émissions de carbone     / Consommation d'énergie (bâtiments)	1.2	Réaménagement du système d'éclairage à Strasbourg.	E. RICCA (Gestion Immobilière et maintenance, Strasbourg)	INLO	2013	Action terminée et clôturée	Action terminée le 15 décembre 2013.
. Émissions de carbone / Consommation d'énergie (bâtiments)	1.3	Réaménagement du système d'éclairage – ampoules à LED sur les lampes de bureau sur le conseil du CPPT.	P. COLANTONIO (unité Achats, gestion des biens et des stocks)	INLO	2013	En cours	Action en cours, les lampes de bureau sont remplacées progressivement.
Émissions de carbone / Consommation rénergie (bâtiments)	'	Installation de panneaux photovoltaïques à Bruxelles (bâtiments Spinelli et Montoyer 75).	X. LACROIX (unité Projets Bruxelles)	INLO	2013	Action terminée et clôturée	

OBJECTI	F	No.	ACTION	RESPONSAE (NOM ET FONCTION		DG	ÉCHÉANC	ÉTAT D'AVANCEMENT	- OBSERVATIONS	
Émissions c carbone / Consommation d'énergie (TI)	n -	Analyse des technologies/appa afin de réduire la quantité d'émission de carbone dégagpar les équipemen informatiques personnels en limit le nombre d'ordinateurs super		P.PARIDANS S (ITEC ISMS) L. RETTORE (ITEC - ICTAS)	L. RETTORÉ III		2013	Action terminée et close	Conclue le 30/08/2013, l'étude porte sur l'évaluatic de la possibilité d'améliore les performances environnementales et de travail en : 1. réduisant le nombre d'ordinateurs de bureau déployés et 2. en introduisant des tablettes comme	
Émissions de carbone / Consommation d'énergie (TI)		.8	Obtenir l'autorisation de déployer une stratégie d'impressior coordonnée grâce à u groupe de travail des DG INLO et ITEC.	Groupe de travai sur la stratégie d'impression	-   11	TEC NLO	2014	En cours	équipement standard.  Le groupe de travail s'est déjà réuni à plusieurs reprises.	
1. Émissions de carbone / Consommation d'énergie (TI)	1.9	b) Politique 2013		(étendre le délai à	En cours	En 2013, des activités dans le domaine de la gestion de la capacité et de la définitior des politiques d'utilisation des infrastructures partagées (par ex. politique en matière de courriels, d'équipement mobile, etc.) ont été menées. En plus, un modèle de calcul des émissions CO <sub>2</sub> pour l'utilisation du courriel a été produit.  En 2014, il est prévu d'étendre le modèle de calcul des émissions de CO <sub>2</sub> à d'autres ressources de l'infrastructure ICT du PE afin de permettre d'attirer l'attention sur les ressources les plus lourdes d'un point				
Émissions de carbone / Consommation d'énergie (TI)	1.10	A	pprentissage en ligne classes virtuelles	Susanne ATLENBERG (chef d'unité ff., unité Apprentissage en ligne)	INTE		En permanence	Action	de vue environnemental.  Il convient de signaler que l'activité concernée (classes virtuelles) a obtenu le certificat de bonnes pratiques dans le cadre du prix européen du secteur public 2013. Il s'agit d'une reconnaissance considérable de la plusvalue de ce projet.	
Émissions de carbone / Consommation d'énergie (TI)	1.11	fle tél dé	voriser les horaires xibles et le étravail: veloppement de ojets pilotes.	Y. QUITIN (directeur général de la DG PERS)	PERS		2014	En cours	Le projet "flexitime" a été interrompu.	
1. Émissions de rbone / Transport	1.12	de trar (tra Bxl- sec Lux clas lieu	courager l'utilisation moyens de nsport écologiques nsport en Thalys -Str, notamment en onde classe, bus -Str, utilisation de la sse économique au de la classe ires et proposition	K. SNIJDERS (unité Déplacements et formation professionnelle des députés)	FINS	pe	En ermanence	mais à e	Depuis 2012, tous les noyens de transport sont n place, le personnel est encouragé à les utiliser.	

OBJECTIF		No. ACTION	RESPONSAI (NOM ET FONCTION	1	G ÉCHÉAN	ICE ÉTAT D'AVANCEME	NT OBSERVATIONS
Émissions dicarbone / Consommation d'énergie (bâtimer	, 1.	Installation de compteurs divisionnaires d'électricité, de granturel et d'énerg reliés à un logicie gestion des donne en vue d'améliore gestion de l'énerg (en parallèle avec l'action 3.1).	ie (unité Gestion immobilière e maintenance, bruxelles)	INL	Phase 1 2012 - étu 2013 - trav Phase 2 2014 - trav Phase 3 2015 - trava 2016 - trava	des aux : aux : aux	Travaux: phase 1 finalisée Études: phase 2 en cours
Émissions de carbone / Consommation d'énergie (bâtiment	1.2	Remise à niveau d ascenseurs du Adenauer, aile D (I remplacement de I commande électronique se traduira par des économies d'énerg – Luxembourg.	A.Maria VAGO (unité Gestion immobilière et maintenance, Luxembourg)	INLO	2013	Action terminée et clôturée	La procédure d'appel d'offres a été menée à son terme et un contrat pour la réalisation des travaux a été signé. Les travaux doivent avoir lieu en avril 2014.
Émissions de carbone / Consommation d'énergie (bâtiments)	1.2	grande vitesse pour les garages des	A.Maria VAGO (unité Gestion immobilière et maintenance,	INLO	2013	Action terminée et clôturée	
Émissions de carbone / Consommation d'énergie (bâtiments)	1.22	Remplacement des unités de refroidissement du bâtiment ATR par de unités plus performantes – Bruxelles.	M. Claude CHAMPETTER (unité Gestion immobilière et maintenance, Bruxelles)	INLO	2012 (signature du contrat) 2013: travaux	Action terminée et clôturée	Travaux finis. Réception effectuée le 28.11.2013. Mise en service en cours.
Émissions de carbone / Consommation d'énergie (bâtiments)	1.23	Étude de faisabilité pour la réalisation des façades, des toitures et des surfaces vertes des bâtiments du Parlement européen à Bruxelles.	CHAMPETTER (unité Gestion immobilière et	INLO	Étude de faisabilité: 2013-2014 Appel d'offres (AO): 2014	Action terminée et clôturée	Le rapport final a été reçu et validé.
Émissions de carbone / Consommation énergie (bâtiments)	1.24	Étude du projet "Relighting II" (remplacement de la plupart des luminaires à forte consommation d'énergie par des modèles basse consommation) – Bruxelles.	M. Claude CHAMPETTER (unité Gestion immobilière et maintenance, Bruxelles)	INLO	2013 (études) 2014-2015 (travaux)	En cours	Poursuite des études et lancement de la procédure d'appel d'offres avant décembre 2014.
Émissions de carbone / Consommation nergie (bâtiments)	1.25	Amélioration de l'isolation de l'entrée du parking ASP (rue d'Ardenne) – Bruxelles.	M. Xavier LACROIX (unité Projets immobiliers, Bruxelles)	INLO	2013 (sous réserve du lancement de l'AO à la mi-2013	En cours	LUGIMB de la direction A a demandé à l'UPIB de la direction D d'intégrer cette action dans le projet ATR en vue de la création d'une salle d'accueil des visiteurs (voir la note GEDA D(2013)19256, annexes 1 et 2).

OBJECTI		No.	ACTION	RESPONSABI (NOM ET FONCTION)	DO	ÉCHÉAN	CE ÉTAT D'AVANCEME	OBSERVATIONS
1. Émissions de carbone / Consommation d'énergie (TI)	1.2	9	Préparer un calendrier pour la mise en place des projets informatiques visant à réduire les émissions de carbone mentionnées dans l'étude générale sur les équipements individuels, ainsi que pour l'utilisation de la visioconférence. Pour les projets dont le lancement est subordonné à des études complémentaires, procéder le plus rapidement possible à ces études.	J.M. MARIOTTI (gestion de l'infrastructure informatique individuelle)	ITEC	Un an après la fin du projet 1.7, c'est-à-dire en 2014	Autre	Les résultats de l'étude mentionnée à l'action 1.7 indiquent, après que différentes possibilités visant à réduire le nombre d'ordinateurs dans le contexte actuel du PE ont été étudiées, qu'il ne convient pas de fonder les analyses de rentabilité exclusivement sur une perspective EMAS dès lors que les risques supplémentaires, les coûts de soutien sont inclus. Cette conclusion se fonde principalement sur le fait que la réduction de l'empreinte carbone d'une éventuelle politique d'attribution des nouveaux ordinateurs est assez limitée. Par conséquent, la DG ITEC ne prévoit pas d'introduire de nouveaux projets informatiques dans le cadre de cette action et propose de la clôturer.
Émissions de carbone / onsommation l'énergie (TI)	1.30	d'ir cor crit réd carl fabi info nota ordi	aminer la possibilité ntégrer dans les ntrats publics des ères visant à luire l'empreinte bone de la rication du matériel armatique, amment des inateurs et des ans plats.	J.M. MARIOTTI (gestion de l'infrastructure informatique individuelle)	ITEC	2013	Action terminée mais à poursuivre	La quasi-totalité de nos contrats de matériel informatique individuels sont préparés par la CE dans des appels d'offres interinstitutionnels. La DG ITEC (JMM) indique à chaque occasion à la CE d'augmenter les contraintes environnementales dans les appels d'offres mais il faut comprendre que cela a un coût additionnel pour toutes les institutions et agences européennes, y compris pour celles qui ne sont pas engagées dans EMAS.

OBJECTIF	No.	ACTION	RESPONSABL (NOM ET FONCTION)	E DG	ÉCHÉANCE	ÉTAT D'AVANCEMEN	OBSERVATIONS
1. Émissions de carbone / Transpo		Visioconférence, plateforme politique sur l'ASIE avec le service de recherche du Congrès à Washington.	Etienne BASSOT e Pekka HAKALA (département thématique des relations externes)	EXPO	2013	En cours	
1. Émissions de carbone / Transport	1.38	Visioconférence, plateforme politique sur l'Inde avec le service de recherche du parlement indien.	Etienne BASSOT, Manuel MANRIQUE GIL (département thématique des relations externes)	EXPO	2013	En cours	
1. Émissions de carbone / Transport	1.39	Présentations éventuelles d'études et de documents par visioconférence.	Étienne BASSOT (département thématique des relations externes)	EXPO	De la mi-2013 à 2017	En cours	Action commencée en 2014.
1. Émissions de irbone / Transport	1.40	Mise en place du télétravail à la DG TRAD.	Chantal WIAZMITINOFF (unité Ressources humaines)	TRAD	En	En cours	Le nombre de télétravailleurs est en constante augmentation depuis les cinq dernières années (jusqu'à 79 en 2013). En 2013, la migration des télétravailleurs vers Windows 7 a entraîné beaucoup de travail supplémentaire pour le personnel d'assistance ainsi qu'une hausse correspondante dans le budget concerné. Le télétravail sera élargi en 2014 et en 2015 pour, notamment, s'adresser à l'ensemble du personnel de la DG TRAD.

OBJECTIF	- 1	io. ACTION	RESPONSA (NOM ET FONCTION	DC	ÉCHÉANC	ÉTAT D'AVANCEMEN	OBSERVATIONS	
1. Émissions de carbone / Transpo		Pour les missions amélioration de la gestion et de la définition chiffrée objectifs de réduci en mesurant et contrôlant les impa	Marie-France COLLART (DG PRES) / RME tion PRES: Fran PEYRO	a	2013 – sera poursuivie	Action terminée mais à poursuivre	Il s'agit notamment de compter les visioconférences. Action accomplie. Les données chiffrées ont été collectées pour les années 2011, 2012 et 2013. Un problème est survenu avec la migration. Des formulaires ont disparu. Toutefois, la collecte des données se poursuivra et un objectif de réduction de 5 % a été fixé pour 2014.	
1. Émissions de carbone / Divers	1.44	emissions liées à l'achat de prestation externes.	Équipe de coordination EMAS		En permanence	Action terminée et clôturée	Plusieurs nouvelles procédures de calcul ont été définies afin de calculer avec plus de précision les émissions liées à l'achat de prestations externes.	
1. Émissions de carbone / Divers	1.46	Continuer à favorise une alimentation à faibles émissions et étudier les possibilité de progresser dans c domaine.	Pierre Zebst, Georges Vassilopoulos	INLO	En permanence	Action terminée mais à poursuivre	Le feu tricolore du poster est maintenant apposé sur l'affiche des plats chauds.	
. Émissions de arbone / Divers	1.47	Étudier la possibilité d'afficher les émissions de C0 <sub>2</sub> pou les repas servis dans les cantines du PE.	Stefana Di Battista, Pierre Zebst, Georges r Vassilopoulos (unité Restauration et centrale d'achats)	INLO	En permanence	mais à	Le feu tricolore du poster est maintenant apposé sur l'affiche des plats chauds.	
Émissions de rbone / Divers	1.48	Fixer des objectifs chiffrés pour la réduction des émissions de CO <sub>2</sub> au sein de la DG PERS.  O. Ratti, L. Kraewinkels (direction de la gestion des services de soutien et sociaux)		En cours	Jn groupe de travail a été créé. La collecte des données est en cours.			

OBJECTIF		No.	ACTION	RESPONSABI (NOM ET FONCTION)	D	G ÉC	HÉANCE	ÉTAT D'AVANCEME	NT OBSERVATIONS
									pas pu être utilisé dans sa totalité.
Émissions de carbone / Consommation d'énergie (TI)		53	Étudier la possibilité d'allonger la durée de vie du matériel informatique (ordinateurs et écrans pour diminuer les émissions liées à l'actif immobilisé.	J.M. MARIOTTI (gestion de	ITEC	2	2014	En cours	L'étude est en cours. Il faut tenir compte des aspects positifs mais aussi négatifs, notamment du fait que l'allongement de la durée de vie du matériel a un impact direct sur les coûts de maintenance.
I. Émissions de carbone / Consommation d'énergie (TI)	1.54	F C	Mettre en œuvre un projet pilote visant à promouvoir l'utilisation d'équipement ndividuel de risioconférence (entre prdinateurs).	A. PUCCIO (unité ITIM, ITEC)	ITEC	20	14	En cours	Il convient d'établir une distinction entre l'organisation de conférences via des ordinateurs internes qui sera lancée en 2014 (projet UC-AF avec le client Jabber) et la mise en place de conférences sur le web externe; un contrat spécifique permettra, en 2014, de mettre en place des services de conférences web et audio (contrat-cadre sur les services d'audit et de conseil en matière de
missions de earbone / isommation nergie (TI)	1.55	l'ut imp l'ur réco l'uti imp blai la E par en r scai acce l'ens	ationalisation de dilisation des primantes (pour nité informatique) – organisation de disation des primantes noir et noc et couleur dans DG; remplacement des imprimantes réseau ou des nners facilement essibles à semble du sonnel.	Unité TI – équipe du support local (DG INTE)	INTE	2013		poursuivre	déchets).  Des imprimantes en réseau sont installées systématiquement dans les bureaux partagés par deux personnes ou plus. Des imprimantes couleur en réseau sont désormais disponibles à chaque étage de la DG INTE dans les bâtiments TRI et ASP où l'accès à certains bureaux est réglementé par des listes de contrôle d'accès qui ne peuvent être modifiées qu'après accord du chef

OBJECTIF	No.	ACTION	RESPONSABLE (NOM ET FONCTION)	DG	ÉCHÉANCE	ÉTAT D'AVANCEMENT	OBSERVATIONS	
1. Émissions de carbone / Transport	1.60	Achat de deux camionnettes électriques.	M. PINTO (unité Transport de biens)	INLO	2013	Action terminée et clôturée	La livraison doit avoir lieu en avril 2014.	
1. Émissions de carbone / Transport	1.61	Achat de deux véhicules électriques pour compléter la flotte de camions du Parlement européen.	M. PINTO (unité Transport de biens)	INLO	2013	Autre	Cette action a été annulée. La soumission pour l'achat de camionnettes électriques a échoué; les obstacles techniques inhérents à la disponibilité de cette technologie ont été considérés comme étant à l'origine de cette procédure infructueuse.	
Émissions de carbone / consommation énergie (bâtiments)	1.62	Remplacement du gaz réfrigérant R22.	M. Claude CHAMPETTER (unité Gestion immobilière et maintenance, Bruxelles)	INLO	2014	En cours		

Objectif	N°	ACTION	RESPONSAB LE (NOM ET FONCTION)	DG	ÉCHÉANCE	ÉTAT D'AVANCE MENT	OBSERVATIONS
2. Déchets	2.1	Utilisation de vaisselle écologique à Bruxelles, dans les salles de formation et à la sandwicherie.	Stefana Di Battista, Georges Vassilopoulos (unité Restauration et centrale d'achats)	INLO	En permanen ce	Action terminée mais à poursuivr e	Action à stopper à la sandwicherie Le tri effectué par les consommateurs n'est pas efficace
2. Déchets	2.2	Introduction d'un système harmonisé de codes couleur pour le tri des déchets sur les trois lieux de travail.	P. DE BACKER (unité Coordination des infrastructures) Paolo COLANTONIO (unité des acquisitions, gestion des biens et inventaire) commission sur les déchets	INLO	2014	En cours	Appel d'offres pour l'achat de nouvelles poubelles en cours.
2. Déchets	2.3	Organisation d'une campagne annuelle de sensibilisation.	P. DE BACKER (unité Coordination des infrastructures)	INLO	2013	Action terminée et clôturée	Effectuée dans le cadre de la semaine consacrée aux déchets en 2013.
2. Déchets	2.4	Assurer l'organisation d'une manifestation de sensibilisation sur les déchets.	Équipe de coordination EMAS	INLO	En permanen ce	Action terminée et clôturée	La semaine consacrée aux déchets a été organisée en novembre 2013.



Objectif	N°	ACTION	RESPONSABI (NOM ET FONCTION)	0	G ÉCHÉ	ANC ÉTAT D'AVANO MENT	OBSERVATIONS
4. Papier	4.1	Préparation d'activités de bonnes pratiques et de sensibilisation relatives à la consommation de papier à l'intention des groupes politiques.	M.MANTA (GUE/NGL) J.SPRACKETT(V ts) A.MEIER (ALDE N. MAZZARO (PSE) C. ZEHLER (PPE	) po que	es En	an En cour	rs
4. Papier	4.2	Accroître la visibilité en ligne des départements thématiques des DG IPOL et EXPO afin qu'ils puissent envisager de promouvoir leurs publications par d'autres moyens que les versions papier se trouvant sur les présentoirs, par exemple en utilisant des codes QR.  Recommander aux DG IPOL et	M. WUERTTEMBERG ER (unité du personnel, DG IPOL)	IPOL	2014	En cours	Cette action est toujours en cours Elle pourrait être relancée après le déménagement vers le bâtiment SQM, en coopération avec les DG EXPO et EPRS. Compte tenu de la distance qui sépare le SQM des principaux bâtiments du PE, ces DG pourront disposer de "bureaux de passage" dans le bâtiment ASP ainsi que d'un local de stockage pour que les départements thématiques précisément soient en mesure d'exposer leurs brochures au troisième étage de l'ASP. Le déménagement mais aussi ce local impliquent de "réorganiser" le matériel et les stocks des départements thématiques; l'occasion pourrait être saisie de rouvrir le débat sur de nouvelles possibilités d'améliorer leur visibilité.
4. Papier	4.3	EXPO de revoir leurs indicateurs: - établir une distinction entre la consommation de papier liée aux activités parlementaires et celle liée aux activités de secrétariat; - éviter d'utiliser le nombre de pages produites comme indice de productivité.	M. WUERTTEMBERG ER (unité du personnel, DG IPOL)	IPOL	2014	Action terminée et clôturée	VOIDIILE.
4. Papier	4.4	Gestion écologique du papier dans les commissions parlementaires: échange des meilleures pratiques pour réaliser les meilleures performances environnementales.	E. ROMANO (commission ENVI)	IPOL	En perman ence	En cours	
. Papier	4.5	Étudier la possibilité de centraliser l'achat du papier et des imprimantes laser grande vitesse sous la responsabilité de la DG ITEC. Cette question devrait être examinée par un groupe de travail composé de membres des DG INLO et ITEC.	M. LAMOUR (unité Impression)	ITEC INLO	2013	Action terminée mais à poursuiv re	Les réunions du groupe de travail sont terminées. Rapport final à rédiger.



Objectif	N°	ACTION	RESPONSABLE (NOM ET FONCTION)	DG	ÉCHÉANG	ÉTAT D'AVANCE MENT	OBSERVATIONS
		considérablement la quantité de documents papier et le transport de formulaires et de documents entre l'administration et les clients.					
4 Danier	444	Intégrer, dans l'indicateur général de consommation de	Équipe de			Action terminée	
4. Papier	4.11	papier, la consommation de papiers spéciaux par les services d'impression.	coordination EMAS	INLO	2013	et clôturée	Intégrée dans le rapport annuel.
4. Papier	4.12	Ordinateurs portables pour les interprètes – réunions sans papier.	Bernard Gevaert (unité Informatique et support TI)	INTE	.2014	En cours	Le PE mettra désormais des tablettes à la disposition des administrateurs directement associés aux réunions des commissions, de même qu'aux interprètes. Le programme relatif aux ordinateurs portables est toujours en vigueur mais sera vraisemblablement complété par les tablettes du PE.
4. Papier	4.13	Réduction de la consommation de papier dans le circuit financier de la DG TRAD.	Jesper MADSEN (unité Gestion des ressources financières et contrôles)	TRA D	2013	Action terminée et clôturée	Aucune nouvelle réduction de la consommation de papier n'est requise jusqu'à la mise en œuvre du nouveau système de comptabilité SAP, qui doit être dématérialisé.
4. Papier	4.14	Remaniement des systèmes centraux d'information financière du Parlement européen.	Emile CEUPPENS (unité Refonte du système informatique financier)	FINS	2016	En cours	La DG FINS indique que l'action est en cours mais qu'elle a subi des retards et, par conséquent, que le délai devrait être prorogé.
4. Papier	4.15	Analyse de la répartition des imprimantes à la DG COMM.	Carmelo ATTARDO (unité Informatique)	COM M	En perman ence	En cours	
4. Papier	4.16	Amélioration de la définition et de la gestion des objectifs chilfrés de réduction de la consommation de papier grâce à l'évaluation de la consommation annuelle de papier.	Jeanette BELL - RME: Fran PEYRO	PRE S	2013	Action terminée mais à poursuiv re	Les données chiffrées ont été collectées pour les années 2011, 2012 et 2013. Dorénavant, il convient d'observer la tendance et de fixer des objectifs. Un tableau sera publié sur le site web EMAS de la DG PRES et complété chaque année.
4. Papier	4.17	Groupe de travail PaperSmart (pour la direction générale) — création d'un groupe de travail interne dans le but d'offrir aux interprètes et aux autres membres du personnel la possibilité d'effectuer autant que possible leurs préparations et leurs travaux de manière électronique.	Izabela WIŚNIEWSKA (directrice des ressources)	INTE	2014	En cours	Tributaire de la mise en œuvre du programme de dématérialisation du PE

Objectif	N°	ACTION	RESPONSABLE (NOM ET FONCTION)	DG	ÉCHÉANC E	ÉTAT D'AVANCEME NT	OBSERVATIONS
5. Achats verts	5.7	Envisager la possibilité d'introduire des critères pour que les restaurants du Parlement européen commandent plus de denrées alimentaires locales ou saisonnières.	Stefana di Battista, Georges Vassilopoulos, Pierre Zebst (unité Restauration et centrale d'achats)	INLO	2014	Action non commencé e	À intégrer dans le cahier des charges du prochain appel d'offres concernant des services de restauration.
5. Achats verts	5.8	Envisager la possibilité d'introduire un nouveau point dans les listes de contrôle officielles de la DG FINS pour demander si l'éventualité d'intégrer des clauses environnementales a été examinée.	Équipe de coordination EMAS	INLO	2014	Action non commencé e	À examiner dans le cadre du groupe de travail du PE sur les marchés publics.
5. Achats verts	5.9	Envisager la possibilité d'intégrer un membre de l'équipe EMAS dans le "forum marchés publics".	Équipe de coordination EMAS	INLO	2013	Action terminée et clôturée	Un membre de l'équipe EMAS a été autorisé à accéder aux activités du "forum marchés publics".

Objectif	N°	ACTION	RESPONSABLE (NOM ET FONCTION)	DG	ÉCHÉANC E	ÉTAT D'AVANCE MENT	OBSERVATIONS
6. Aspects réglementa ires	6.1	Poursuivre et améliorer le système de veille juridique et garantir la mise à jour régulière de l'analyse environnementale.	Équipe de coordination EMAS	INL O	En perman ence	Action terminée et clôturée	La structure de l'analyse environnementale a été améliorée et son contenu mis à jour en 2013.
6. Aspects réglementa ires	6.2	Garantir la conformité permanente des autorisations environnementales aux dispositions légales pour le bâtiment ADENAUER à Luxembourg.	A. Maria VAGO (Gestion immobilière et maintenance, Luxembourg)	INL O	2013	Action terminée et clôturée	Le permis environnemental du bâtiment ADENAUER a été prorogé jusqu'en 2017. Les audits juridiques annuels sont effectués pour garantir la conformité juridique avec les exigences précisées dans le permis.
6. Aspects réglementa ires	6.3	Il conviendrait d'élaborer des listes de contrôle dans le domaine juridique pour faciliter la mise en œuvre des dispositions légales.	Équipe de coordination EMAS	INL O	En perman ence	Action terminée et clôturée	10 listes de vérification ont été créées en 2013.
6. Aspects réglementa ires	6.4	Assurer le suivi annuel du contrat sur la veille, le conseil et les contrôles juridiques.	Équipe de coordination EMAS	INL O	En perman ence	Action terminée et clôturée	Le service de mise à jour de la législation environnementale a été sollicité sur une base mensuelle et les audits juridiques ont été effectués chaque année en 2012 et 2013.





Objectif	N°	ACTION	RESPONSABLE (NOM ET FONCTION)	DG	ÉCHÉANC	ÉTAT D'AVANCE MENT	OBSERVATIONS
7. Formation et sensibilisat ion	7.10	Échanger régulièrement des informations sur le projet d'extension du bâtiment ADENAUER avec le personnel et les parties concernées.	O. PESESSE (unité Projets immobiliers, Luxembourg)	INLO	2013	Action terminée mais à poursuiv re	La communication sur l'évolution du projet s'est poursuivie à travers des réunions de la cellule de liaison qui rassemble les représentants des principales entités du Parlement européen concemées par le projet ADENAUER. Une communication vers les autorités politiques (PE et GDL) s'effectue également à travers des réunions semestrielles du Board. Les réunions de la Cellule d'Échange et de Communication, qui traite de la communication vers l'ensemble des riverains du chantier (personnel du PE inclus) et de la gestion des nuisances générées par le chantier, ont repris en septembre 2013. La diffusion des statistiques mensuelles de consommations et d'émissions CO <sub>2</sub> du chantier a aussi repris depuis le redémarrage des travaux en juin 2013. Enfin, une large communication sur le projet a été réalisée lors de la cérémonie de pose de la première pierre en date du 9.9.2013.
7. Formation et sensibilisat ion	7.11	Améliorer la communication au sujet des installations techniques respectueuses de l'environnement dans les bâtiments, par exemple les panneaux photovoltaïques à Bruxelles ou les équipements géothermiques à Strasbourg.	P. DE BACKER (unité Coordination des infrastructures)	INLO	2013	Action terminée et clôturée	Effectuée pendant la semaine verte en 2013.
7. Formation et sensibilisat ion	7.12	Communiquer sur les retombées positives de la mise en œuvre des projets de télétravail et en assurer le suivi.	M. FLAVIAN	TRAD	2013	En cours	Les nouvelles règles sur le télétravail ont été définitivement mises au point en octobre 2013 et envoyées au Secrétaire général pour approbation.
7. Formation et sensibilisat ion	7.13	Proposer des outils de communication et de sensibilisation sur la question des déchets.	Équipe de coordination EMAS	INLO	2013	Action terminée et clôturée	Effectuée pendant la semaine consacrée aux déchets en 2013 et dans le cadre de la préparation du module d'apprentissage en ligne sur EMAS. En outre, un guide de bonnes pratiques est en cours d'élaboration.
7. Formation et sensibilisat ion	7.14	Proposer des outils de communication et de sensibilisation sur la question de l'eau.	Équipe de coordination EMAS	INLO	2013	Action terminée et clôturée	Effectuée dans le cadre de la préparation du module d'apprentissage en ligne sur EMAS.
7. Formation et sensibilisat ion	7.15	Proposer des outils de communication et de sensibilisation au sujet de la consommation de papier.	Équipe de coordination EMAS	INLO	2013	Action terminée et clôturée	Effectuée dans le cadre des bulletins d'information mensuels EMAS. Un guide de bonnes pratiques est en cours d'élaboration.
7. Formation et sensibilisat ion	7.16	Élaborer une proposition dans le but de placer des autocollants de sensibilisation dans les salles de réunion.	Équipe de coordination EMAS	INLO	2013	Action terminée et clôturée	La proposition a été approuvée par le groupe inter-DG, les autocollants ont été fabriqués, testés et envoyés aux représentants des DG pour être apposés dans les salles de réunion.

Objectif	N°	ACTION	RESPONSABLE (NOM ET FONCTION)	DG	ÉCHÉANC E	ÉTAT D'AVANCE MENT	OBSERVATIONS
7. Formation et sensibilisat ion	7.25	Pour EMAS, tout est affaire de communication.	Jeanette BELL, (unité de la coopération institutionnelle), correspondante DIR D EMAS - Isabel DAZA	PRES	2013	Action terminée et clôturée	EMAS encourage la mise en place de défis et de nouvelles idées pour tous les individus, et ce afin de permettre aux personnes de garder confiance dans leur bien-être, de faire preuve de compréhension sur les questions actuelles, démarche qui s'inscrit toujours dans un échange positif. Elle peut être utilisée pour communiquer sur les succès, les problèmes et les objectifs dans le domaine de la gestion environnementale Elle peut également être utilisée pour: inciter les employés à participer de manière active à des mesures de protection de l'environnement, à enregistrer les activités menées dans le domaine de l'environnement et les succès de ces activités, à renforcer l'engagement en faveur de la mise en œuvre actuelle de la gestion environnementale, à superviser les succès obtenus et à contribuer à la planification. Cette action est terminée mais fera partie intégrante de l'action 7.26 au cours des prochaines années.
7. Formation et sensibilisat ion	7.26	La DG PRES compte participer aux activités annuelles d'EMAS au Parlement européen.	Jeanette BELL - RME: Fran PEYRO	PRES	2013	Action terminée mais à poursuiv re	La DG PRES a participé activement aux semaines consacrées à l'écologie, à la mobilité et aux déchets en tenant un stand lors de ces événements. Elle a contribué au succès remporté par ces semaines et à sensibiliser les personnes à ces questions.
7. Formation et sensibilisat ion	7.27	Accroître la sensibilisation dans une unité pilote par direction.	Marie-France COLLART - RME: Fran PEYRO	PRES	2013	Action terminée mais à poursuiv re	Un Powerpoint qui doit être adapté à chaque direction a été élaboré (M-F Collart). F. Peyro et M-F Collart ont déjà expliqué en quoi consistait EMAS à l'une des unités de leurs directions (A + F) D'autres seront bientôt informées.
7. Formation et sensibilisat ion	7.28	Signature d'un engagement pour l'environnement.	Représentants des groupes politiques	Group es politiq ues sur base volont aire	2013	Action terminée et clôturée	Signée par tous les groupes politiques en mars 2013.

#### **ANNEXE II: PLAN D'ACTION EMAS POUR 2014**

#### 1. EMAS au Parlement européen: évolution récente

Le 20 mai 2013, le Bureau a adopté une nouvelle version du manuel environnemental du Parlement européen afin d'améliorer le système de management environnemental (SME) du Parlement et de préparer ce dernier aux défis environnementaux à venir. La gouvernance du SME a été renforcée, accroissant ainsi le rôle des acteurs principaux, permettant une participation plus proactive à tous les niveaux, une coopération horizontale accrue et une meilleure coordination entre les directions générales et au sein de celles-ci. L'enregistrement EMAS a été étendu aux bâtiments Willy Brandt et József Antall à Bruxelles et au bâtiment Pierre Pflimlin à Strasbourg.

#### 2. Structure d'EMAS, priorités pour 2014 et projets phares

La structure du plan d'action EMAS a été révisée afin de le rendre plus complet, plus cohérent et plus efficace. Il se compose désormais de deux parties:

- une brève introduction décrivant les principaux enjeux stratégiques et les grandes priorités des années à venir;
- un programme de travail plus détaillé, y compris un ensemble de mesures assorties de responsabilités pour les différents objectifs, un calendrier, et l'indication des ressources humaines et financières.

#### 2.1. Émissions de CO<sub>2</sub>

Afin de réaliser les objectifs ambitieux de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> du Parlement de 30 % d'ici 2020, le plan d'action prévoit un certain nombre de projets, ciblant différents secteurs, tels que:

<u>Infrastructure immobilière</u>: études d'audit énergétique par bâtiment à Bruxelles et à Strasbourg, pour sélectionner les solutions techniques les mieux à même de générer des économies d'énergie (projet 1.10);

<u>Transports et mobilité</u>: acquisition de véhicules électriques supplémentaires pour le transport de marchandises, ainsi que de 40 vélos de service supplémentaires et de 16 vélos électriques (projets 1.17 et 1.18);

<u>Infrastructures informatiques</u>: élaboration d'études sur la production d'émissions de CO<sub>2</sub> liée aux infrastructures informatiques (courriers électroniques, serveurs, stockage, applications en production, réseau, etc.) (projet 1.24);

<u>Autres domaines</u>: étude sur les services durables de restauration au Parlement européen et renforcement de la gestion durable des aliments dans les restaurants et le magasin du personnel (projet 1.34).

#### 2.2. Déchets

D'après l'auditeur externe, le Parlement pourrait encore améliorer ses performances environnementales en matière de gestion des déchets.

Gestion écologique des déchets: Mise en place de poubelles de recyclage comportant plusieurs compartiments pour un système commun de tri des déchets dans les trois lieux de travail (projet 2.1).

DV\1030426FR.doc

67/92



Objectif principal	Nº.	ACTION	DG (Direction générale)	RESPONSABLE (NOM ET FONCTION)	CALEN
A. BÂTIMENTS					
A.1. Travaux					7,-112
Émissions de carbone / bâtiments (travaux)	1.1	Travaux dans le cadre de la construction/rénovation de bâtiments: Projet de rénovation du bâtiment Eastman – musée de l'Histoire européenne, qui prévoira notamment: - une utilisation performante de la lumière naturelle (surfaces vitrées, éléments d'occultation); - une isolation performante (façade double enveloppe, fenêtres à triple vitrage, isolation des anciens murs de l'intérieur); - une chaudière à condensation; - des pompes à chaleur; - un système de cogénération utilisant de l'huile de colza; - l'utilisation d'énergie géothermique; - la récupération des eaux de pluie; - des installations à gestion centralisée performante; - des systèmes performants de métrologie pour les énergies et l'eau.	INLO (Infrastructure s et logistique)	M. Xavier LACROIX (unité Projets immobiliers, Bruxelles) RME (responsable du management environnemental) Lotar Candidi	2014
1. Émissions de carbone / bâtiments (travaux)	1.2	Travaux dans le cadre de la construction/rénovation de bâtiments: Rénovation du bâtiment Václav Havel - Strasbourg, y compris amélioration de l'isolation extérieure, installation de fenêtres performantes, connexion aux pompes à chaleur du bâtiment Pflimlin pour la production d'eau chaude et d'eau froide à l'aide de la géothermie, etc.	INLO (Infrastructure s et logistique)	Dimitri Tenezakis (unité Projets immobiliers, Strasbourg) RME: Lotar Candidi	2016 (les travaux débutent en 2014)
1. Émissions de carbone / bâtiments (travaux)	1.3	Travaux dans le cadre de la construction/rénovation de bâtiments: Structures améliorées pour les groupes de visiteurs se déplaçant en car (projet de construction Atrium) afin de réduire la pollution urbaine causée par les cars.	INLO (Infrastructure s et logistique) / COMM (Communicati on)	X. LACROIX (unité Projets immobiliers, Bruxelles) / K. LOEFFLER (unité Visites et séminaires) RME: Lotar Candidi et Anna Chronopoulou	2015

Objectif principal	Nº.	ACTION	DG (Direction générale)	RESPONSABLE (NOM ET FONCTION)	CALEN DRIER
1. Émissions de carbone / bâtiments (travaux)	1.8	Travaux dans le domaine de l'efficacité énergétique: Améliorer la visibilité et l'état des escaliers	INLO (Infrastructure s et logistique)	Eric RICCA Claude CHAMPETTER Pascal DE BACKER (unité Gestion immobilière et maintenance) RME: Lotar Candidi	2014
1. Émissions de carbone / bâtiments (travaux)	1.9	Travaux dans le domaine de l'efficacité énergétique (unités de refroidissement): A- Remplacement des unités de refroidissement du bâtiment Atrium par des unités plus performantes – Bruxelles B- Remplacement du gaz de refroidissement R22 à Bruxelles C- Remplacement des ventilo-convecteurs dans le bâtiment Salvador de Madariaga - Strasbourg D- Remplacement des unités de traitement d'air (CTA) dans le bâtiment Salvador de Madariaga et des pompes à chaleur dans les bâtiments Winston Churchill et Salvador de Madariaga - Strasbourg	INLO (Infrastructure s et logistique)	Chefs de l'unité Projets immobiliers et de l'unité Gestion immobilière et maintenance RME: Lotar Candidi	2014- 2015
A.2. Études					
Émissions de carbone / bâtiments (études)		Étude dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables: Étude générale d'audit énergétique, par site et par bâtiment à Bruxelles et Strasbourg, privilégiant les approches suivantes: - meilleure protection solaire - énergie photovoltaïque - réaménagement du système d'éclairage - énergie thermique solaire pour l'eau chaude sanitaire - énergie géothermique - adoption de fenêtres basse énergie - optimisation du CVC - visualisation de la performance énergétique, systèmes de mesure intelligents - bâtiments passifs et basse énergie. À la suite des études d'audit énergétique, choisir les solutions économes en énergie les plus appropriées à mettre en œuvre dans les bâtiments du PE à Bruxelles et Strasbourg.	INLO (Infrastructure s et logistique)	P. DE BACKER (unité Coordination des infrastructures) RME: Lotar Candidi	2014

71/92

Objectif principal	Nº.	ACTION	DG (Direction générale)	RESPONSABLE (NOM ET FONCTION)	CALEN
Émissions de carbone / mobilité	1.16	Tester l'utilisation des voitures de service électriques pour le transport de personnes	INLO (Infrastructure s et logistique)	H. TORREKENS (unité Transport de personnes) RME: Lotar Candidi	2014
Émissions de carbone /    mobilité	1.17	Achat de véhicules électriques pour le transport de marchandises	INLO (Infrastructure s et logistique)	D. WILS (Unité Transport de biens) RME: Lotar Candidi	2014
1. Émissions de carbone / mobilité	1.18	Achat de 40 vélos supplémentaires et de 16 vélos électriques	INLO (Infrastructure s et logistique)	H. TORREKENS (unité Transport de personnes). RME: Lotar Candidi	2014
1. Émissions de carbone / mobilité	1.19	Déterminer le nombre de missions entre les trois lieux de travail et fixer des objectifs numériques de réduction de ces missions tout en promouvant la visioconférence. À la DG PRES, réduction des émissions de 5 % lors des missions en mesurant et en surveillant les impacts de la DG PRES.	PRES (Présidence) EPRS (Services de recherche parlementaire)	Marie-France Collart, (unité Planning), Josep Maria Ribot Igualada (chef de I'unité du personnel, DG PRES) RME PRES: Fran Peyro RME EPRS: Isabel Daza Moreno	Se poursuit pour la DG PRES, à réaliser pour la DG EPRS
1. Émissions de carbone / mobilité		Télétravail: A- Développement de projets pilotes dans les domaines du télétravail au PE par la DG PERS B- Développement de projets pilotes pour le télétravail à la DG TRAD et communication sur les avantages de la mise en œuvre de projets en matière de télétravail C- Développement de projets pilotes pour le télétravail à la DG ITEC	A PERS (Personnel) B TRAD (Traduction) C ITEC (Innovation et support technologique )	A RME: Lambert Kraewinkels B Chantal WIAZMITINOFF (Ress. humaines TRAD) RME: Maria Flavian C W. PETRUCCI (directeur ressources ITEC) M. KOHNNER (Ress. humaines ITEC) F, DEPUYDT (unité Diffusion ITEC) RME: Pascale Vansteenbrugge	2014

Objectif principal	Nº.	ACTION	DG (Direction générale)	RESPONSABLE (NOM ET FONCTION)	CALEN DRIER
1. Émissions de carbone / Visioconférence	1.27	Présentations possibles d'études/de documents à des tiers par visioconférence	EXPO (Politiques externes)	Étienne BASSOT (département thématique des relations externes) RME: Judith Ecker	De la mi-2013 à 2017
Émissions de carbone /    Visioconférence	1.28	Installer des équipements de visioconférence sur les ordinateurs dans les Bureaux d'information du Parlement européen.	COMM (Communicati on)	Carmelo ATTARDO (unité Informatique) RME: Anna Chronopoulou	2014
Émissions de carbone /    Visioconférence	1.29	A- Promouvoir/faciliter l'utilisation de la visioconférence, en particulier à Strasbourg pendant les sessions B- Mettre en œuvre un projet pilote visant à promouvoir l'utilisation d'équipements individuels de visioconférence (entre ordinateurs).	ITEC (Innovation et support technologique )	E.POLUS (Support à l'évolution des équipements individuels) RME: Pascale Vansteenbrugge	2014
Émissions de carbone /    Visioconférence	1.30	Améliorer les instruments de mesure pour l'utilisation des équipements de visioconférence présents dans les salles de réunion et développer un outil pour enregistrer le nombre de participants dans chaque lieu pour chacune des réservations de salle de visioconférence. En coopération avec l'ensemble des DG, recueil de données sur l'utilisation de la visioconférence afin de permettre la création de statistiques sur les économies d'émissions de CO2 réalisées.	ITEC (Innovation et support technologique ) et I'ensemble des DG	E.POLUS (Support à l'évolution des équipements individuels) en étroite coopération avec le groupe de pilotage inter-DG RME: Pascale Vansteenbrugge	2014
E. DIVERS					
1. Émissions de carbone / divers	1.31	Analyse des impacts environnementaux des DG (nombre de missions, consommation de papier, etc.) d'après les informations communiquées par l'équipe EMAS au sujet de chaque DG	Toutes les DG	Équipe de coordination EMAS en étroite coopération avec le groupe de pilotage inter-DG	2014
1. Émissions de carbone / divers	1.32	Améliorer le bilan environnemental des processus métiers: analyse et modification des procédures de travail pour réduire les émissions de CO <sub>2</sub>	EPRS (Services de recherche parlementaire) PRES (Présidence)	EPRS: Gregor ERBACH, RME EPRS: Isabel DAZA MORENO RME PRES: Fran PEYRO	2014

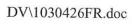
Objectif principal	Nº.	ACTION	DG (Direction générale)	RESPONSABLE (NOM ET FONCTION)	CALE
2. Déchets	2.5	Proposer des objectifs précis de réduction des déchets dans les différents secteurs dans le cadre du comité Déchets	Équipe de coordination EMAS	Équipe de coordination EMAS	2014
2. Déchets	2.6	Stocks de la DG COMM: recyclage du papier (vieilles brochures), câbles de réseau, mise hors d'usage des appareils audiovisuels	COMM (Communicati	RME: Anna Chronopoulou	2014
Objectif principal	N°	ACTION	DG (Direction générale)	RESPONSABLE (NOM ET FONCTION)	CALEN DRIER
3. Eau	3.1	Acquisition de lave-vaisselle économes en énergie et en eau	INLO (Infrastructure s et logistique)	Maximilian SCHROEDER (chef de l'unité Restauration et centrale d'achats) RME: Lotar Candidi	2014
3. Eau	3.2	Mettre en place un plan détaillé pour réaliser l'objectif de réduction de la consommation d'eau, sur la base des résultats des compteurs d'eau et en y incluant des actions de sensibilisation 3.2.1. Installation de compteurs divisionnaires	EMAS, la DG INLO et les autres DG	Équipe EMAS, groupe de travail "Indicateurs" d'EMAS et groupe de pilotage inter-DG 3.2.1. RME: Lotar Candidi	2014
Objectif principal	N°	ACTION	DG (Direction générale)	RESPONSABLE (NOM ET FONCTION)	CALEN DRIER
4. Papier		Programme de dématérialisation:  A Moderniser la diffusion des informations et des documents aux députés (et au personnel) grâce aux technologies les plus avancées. Cela permet de remplacer les dossiers sur support papier établis pour les réunions par des dossiers électroniques rendus accessibles, aux fins de consultation et de travail, par des dispositifs mobiles comme les ordinateurs portables, les tablettes et les smartphones.  Principaux éléments du programme:  - 23 commissions dématérialisées (en service depuis 2012);  - dématérialisation des travaux des commissions "eMeeting" (phase pilote)  B Réduction des documents parlementaires imprimés pour les	ITEC (Innovation et support technologique) en coopération avec IPOL (Politiques internes) et EXPO (Politiques externes) pour le point A et PRES (Présidence) pour le point B	A F. AOUADI ("service pour les relations clients et bureau des projets"), unité des services intranet  B F. DEPUYDT (unité Diffusion)  RME ITEC: Pascale Vansteenbrugge RME IPOL: Margareta Wurttembergerg RME EXPO: Judith Ecker RME PRES: Fran	2014

Objectif principal	Nº.	ACTION	DG (Direction générale)	RESPONSABLE (NOM ET FONCTION)	CALI
4. Papier	4.7	Groupe de travail "PaperSmart" sur l'utilisation rationnelle du papier (pour la direction générale) – création (10/2012) et coordination en cours d'un groupe de travail interne chargé d'étudier les moyens de permettre aux interprètes et aux autres membres du personnel d'effectuer autant que possible leurs préparations et leurs travaux de manière électronique.	INTE (Interprétation )	(directrice des ressources) RME: Francis Clergeaud	201
4. Papier	4.8	Analyse, phase pilote comprise, des moyens de mise à disposition et de présentation des pièces des dossiers financiers relatifs à l'interprétation externe sous forme électronique ou numérique plutôt que sous forme imprimée	INTE (Interprétation )	C. PALEOLOGOS (chef de l'unité Gestion financière) RME: Francis Clergeaud avec la coopération des unités Budget et Informatique de la DG INTE	2014
4. Papier	4.9	Portail des députés pour leurs droits sociaux et financiers: ce projet informatique tend à offrir aux députés un guichet unique leur permettant de fournir et d'obtenir des informations sur l'état et l'évolution de leurs droits financiers et sociaux.	FINS (Finances)	Angel Guillen Zanon – (directeur de la direction des droits financiers et sociaux des députés) RME: Ira Kiesslich-Köcher	2014
4. Papier	4.10	Cap sur un nouveau système de gestion financière (SGF): ce projet informatique vise à améliorer la visibilité et la disponibilité des informations essentielles à la prise de décisions de l'encadrement supérieur, à renforcer la maîtrise des moyens humains, informatiques et financiers disponibles, etc.	FINS (Finances)	Emile CEUPPENS (unité Refonte du système informatique financier) RME: Ira Kiesslich-Köcher	2014
4. Papier	4.11	Mise en place du visa électronique dans GEDA pour les dossiers internes jusqu'à signature finale sur papier	EPRS (Services de recherche parlementaire) PRES (Présidence) ITEC (Innovation et support technologique ) Autres DG	RME EPRS: Isabel Daza Moreno RME PRES: Fran Peyro RME ITEC: Pascale Vansteenbrugge Autres DG	À précise

79/92

Objectif principal	N∘.	ACTION	DG (Direction générale)	RESPONSABLE (NOM ET FONCTION)	CALEN
6. Aspects réglementaires	6.1	Assurer la mise à jour mensuelle de la base de données de droit de l'environnement du PE, la mise à jour de l'analyse environnementale, l'organisation de contrôles juridiques annuels et la mise au point de listes de vérification juridiques afin de faciliter l'application des dispositions réglementaires aux services du PE.	Équipe de coordination EMAS	Équipe de coordination EMAS	En permane nce
Objectif principal	N°	ACTION	DG (Direction générale)	RESPONSABLE (NOM ET FONCTION)	CALEN DRIER
7. Formation et sensibilisation	7.1	Projet pilote: campagne interne de sensibilisation (au sein de la DG COMM), diffusion de messages EMAS en format audiovisuel et sous forme d'autocollants et d'affiches dans les couloirs des bâtiments, les ascenseurs, les cuisines, les toilettes, diffusion de messages apparaissant sur les écrans des utilisateurs, etc.	COMM (Communicati on)	RME: Anna CHRONOPOULO U	2014
7. Formation et sensibilisation	7.2	Concourir à la mise au point d'un plan de communication EMAS interne et externe	COMM (Communicati on)	Réseau DG COMM RME: Anna CHRONOPOULO U	En permane nce
		Visiteurs subventionnés:  - Obtenir de plus amples informations sur les moyens de transport utilisés par les visiteurs pour se rendre au Parlement, en effectuant régulièrement des enquêtes.  - Promouvoir des moyens de transport plus respectueux de l'environnement pour la venue des visiteurs subventionnés au Parlement.	COMM (Communicati on)	K. Loeffler (chef de l'unité Visites et séminaires) RME: Anna CHRONOPOULO U	En permane nce
7. Formation et sensibilisation	7.4	Formation: A- Dans le cadre d'une coopération EMAS/Formation professionnelle, mettre en œuvre les recommandations du groupe de travail "Formation environnementale". B- Proposer un module d'apprentissage en ligne sur EMAS. C- Accroître l'offre de formations environnementales au PE (auditeurs environnementaux, émissions de CO <sub>2</sub> et recours à la clause de compensation, substances dangereuses, etc.).	PERS (Personnel) Équipe de coordination EMAS	A, B, C: Erika LANDI (unité de la formation professionnelle) RME: Lambert Kraewinkels  Équipe de coordination EMAS	2014

Objectif principal	Nº.	ACTION	DG (Direction générale)	RESPONSABLE (NOM ET FONCTION)	CALEN
7. Formation et sensibilisation	7.12	Continuer à favoriser une alimentation à faibles émissions de CO <sub>2</sub> et étudier les possibilités de progresser dans ce domaine, dont l'éventuel étiquetage carbone des plats servis dans les cantines du PE dans les trois lieux de travail	INLO (Infrastructure s et logistique)	Maximilian SCHROEDER (chef de l'unité Restauration et centrale d'achats) RME: Lotar Candidi	En perman nce
7. Formation et sensibilisation	7.13	Campagne de sensibilisation au sein du PE à la réduction des émissions de CO <sub>2</sub> liées au courrier électronique et aux serveurs	ITEC (Innovation et support technologique	Georg Becker RME: Pascale Vansteenbrugge	2014
7. Formation et sensibilisation	7.14	Communication sur les activités EMAS par toutes les DG et création d'une rubrique EMAS sur le site intranet de la DG (où seront archivées toutes les communications EMAS émises par la DG et où seront présentés les référents EMAS de la DG)	Plusieurs DG	Groupe de pilotage inter-DG	2014
7. Formation et sensibilisation	7.15	Communiquer régulièrement sur les incidences du chantier d'extension du ADENAUER sur l'environnement auprès du personnel et des acteurs concernés	INLO (Infrastructure s et logistique)	O. PESESSE (unité Projets immobiliers, Luxembourg) RME: Lotar Candidi	En permane nce (2014- 2019)
Objectif principal	N°	ACTION	DG (Direction générale)	RESPONSABLE (NOM ET FONCTION)	CALEN DRIER
8. Compensation	8.1	Mettre en œuvre le programme annuel de compensation en 2014	Équipe de coordination EMAS	Équipe de coordination EMAS	2014



Une caractéristique unique de la méthode Bilan Carbone® réside dans le fait qu'elle tient également compte de l'empreinte carbone indirecte d'une organisation. Cette méthode permet aux sociétés ou aux institutions désireuses de prendre des mesures pour combattre le changement climatique de comprendre leur impact global réel et de déterminer les possibilités qui s'offrent à elles pour réduire les émissions de GES.

## AIII.2 Émissions comprises dans l'empreinte carbone

Le champ d'application de l'empreinte carbone du Parlement européen correspond au "domaine couvert 3" de l'organisation internationale de normalisation (ISO). C'est le champ d'application le plus ambitieux, qui prend en considération les émissions directes, semi-directes et indirectes. En s'appuyant sur cette définition, le champ d'application de l'empreinte carbone du Parlement comprend les sept catégories d'émissions suivantes:



#### 1. <u>Énergie interne</u>

Cette catégorie comprend:

- la combustion (utilisation directe de combustibles fossiles ou organiques pour le chauffage),
- l'électricité (électricité achetée, y compris pour le chauffage),
- les pertes techniques (pertes d'énergie lors de l'acheminement jusqu'au consommateur).

En ce qui concerne sa consommation d'électricité, le Parlement achète de l'électricité verte et calcule les émissions en utilisant les facteurs d'émission de la méthode Bilan carbone® qui correspondent le plus aux sources de production utilisées. Cela signifie que les émissions liées à l'électricité achetée par le Parlement sont presque nulles.

#### Qu'est-ce que l'électricité verte?

L'électricité verte est une électricité issue de sources d'énergie renouvelable comme l'énergie éolienne ou l'énergie photovoltaïque.

Pour les clients ayant un contrat d'électricité verte, les fournisseurs d'électricité s'engagent à ce que la quantité d'électricité verte achetée par le client soit injectée dans le réseau électrique européen. L'objectif est de favoriser la production d'électricité à partir de sources renouvelables.

Au niveau européen, "l'électricité verte" est reconnue grâce à un système de certificats de garantie d'origine. Chaque garantie est un certificat délivré au producteur d'électricité, qui le transmet au fournisseur lors de l'achat. Afin de s'assurer qu'il ne sera utilisé qu'une fois, le certificat est annulé après son utilisation par le fournisseur.

À l'heure actuelle, la demande en électricité verte est encore faible, ce qui explique son prix encore très bas. Par conséquent, l'achat d'électricité verte ne garantit pas actuellement une augmentation de la production ni la réalisation d'investissements locaux dans les énergies renouvelables. En revanche, si d'autres utilisateurs adhèrent à cette démarche à l'avenir, la demande pourrait excéder l'offre et, partant, inciter les producteurs à accroître la production d'électricité verte. C'est pour cette raison que la plupart des normes de calcul ("GHG Protocol", Bilan carbone®, etc.) et le Parlement européen considèrent que l'électricité verte est neutre sur le plan des émissions de carbone.

DV\1030426FR.doc

FR

Pour calculer le bilan carbone du Parlement européen, tous les bâtiments des trois lieux de travail sont pris en considération<sup>18</sup>. Les bureaux d'information ne sont pas inclus dans le champ d'application.

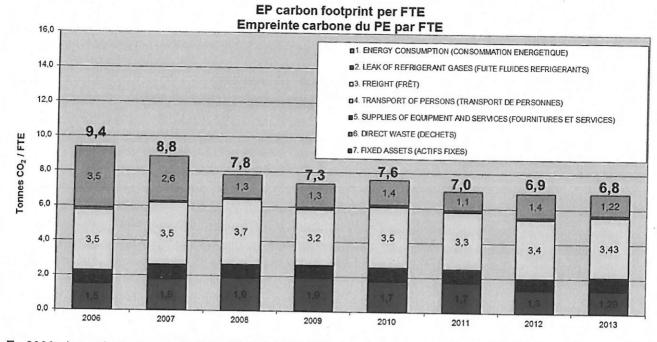
## AIII.3 Analyse détaillée de l'évolution du bilan carbone

Le tableau ci-dessous indique les émissions en tonnes de  $CO_2$  équivalent par flux, les émissions par ETP (équivalent temps plein) figurant entre parenthèses. L'avant-dernière colonne indique le pourcentage représenté par chaque flux sur le bilan carbone total. La dernière colonne indique l'évolution des émissions par ETP entre 2006 et 2013.

Flux d'émission	2006	2013	Pourcentage du bilan carbone 2013	Évolution entre 2006 et 2013 par ETP
1. 1. ÉNERGIE CONSOMMÉE DANS LES BÂTIMENTS	37 106 (3.47)	16.257 (1,22)	17,7 %	-64,9 %
1.1. Gaz naturel	12 956 (1.21)	15.002 (1,13)	16,3 %	-7,2 %
1.1.1. Bruxelles	8 476 (0.79)	12.449 (0,93)	13,6 %	17,7 %
1.1.2. Luxembourg	2 237 (0.21)	1.942 (0,15)	2,1 %	-30,4 %
1.1.3. Strasbourg	2 242 (0.21)	611 (0,05)	0,7 %	-78,2 %
1.2. Pétrole	471 (0.04)	589 (0,04)	0,6 %	0,4 %
1.2.1. Bruxelles	210 (0.02)	334 (0,03)	0,4 %	27,8 %
1.2.2. Luxembourg	204 (0.02)	223 (0,02)	0,2 %	-12,2 %
1.2.3. Strasbourg	57 (0.01)	32 (0,00)	0,0 %	-55,3 %
1.3. Chauffage et refroidissement urbains	472 (0.04)	627 (0,05)	0,7 %	6.5 %
1.3.1. Bruxelles	(0.00)	(0,00)	0,0 %	Non disponible
1.3.2. Luxembourg	472 (0.04)	627 (0,05)	0,7 %	6,5 %
1.3.3. Strasbourg	(0.00)	(0,00)	0,0 %	Non disponible
1.4. Électricité (renouvelable à 100 % depuis 2008)	23 208 (2.17)	39 (0,00)	0,0 %	-99,9 %
2. FUITES DE GAZ RÉFRIGÉRANTS À PARTIR DES ÉQUIPEMENTS DE CONDITIONNEMENT D'AIR OU DES RÉFRIGÉRATEURS	736 (0.07)	1.356 (0,10)	1,5 %	47,7 %
3. TRANSPORT DE MARCHANDISES (FRET)	781 (0.07)	471 (0,04)	0,5 %	-51,7
3.1. Transport interne (entre les trois lieux de travail)	335 (0.03)	272 (0,02)	0,3 %	-35,0 %
3.1.1. Transport entre les trois lieux de travail: séances plénières	160 (0.01)	119 (0,01)	0,1 %	-40,4 %
3.1.2. Transport entre les trois lieux de travail: courrier et autres	176 (0.02)	153 (0,01)	0,2 %	-30,1 %

<sup>18</sup> Les gaz à effet de serre inclus dans le calcul du bilan carbone sont ceux désignés dans le protocole de Kyoto: le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), le protoxyde d'azote (N₂O), les hydrofluorocarbures (C<sub>n</sub>H<sub>m</sub>F<sub>p</sub>), l'hexafluorure de soufre (SF₅) et les hydrocarbures perfluorés (C<sub>n</sub>F₂<sub>n+2</sub>). Il y a d'autres GES connus avec des effets non négligeables (tels que l'ozone ou les CFC) mais ils ne sont pas couverts par le protocole de Kyoto, la principale initiative internationale pour la réduction des GES. Ces gaz ne sont pas inclus dans les champs d'application ISO. Toutefois, il a été prévu une exception. Les GES qui ne relèvent pas du protocole de Kyoto ont été pris en considération dans le cadre des vols, car la méthode Bilan Carbone® permet de le faire. Cette décision se justifie par le fait que près de la moitié des gaz à effet de serre émis par les vols ne relèvent pas du protocole de Kyoto. Étant donné que les vols représentent un pourcentage très élevé des émissions du Parlement européen, exclure en l'occurrence les GES qui ne relèvent pas du protocole de Kyoto consisterait à négliger une partie très importante des émissions et conduirait à des incohérences.

Flux d'émission	2006	2013	Pourcentage du bilan carbone 2013	2006 et 2013 pa	
Bruxelles	15 723 (1.47)	22.876 (1,72)	24,9 %		
Strasbourg	3 094 (0.29)	2.844 (0,21)	3,1 %	-26,3 %	
5. ACHAT DE FOURNITURES ET DE SERVICES	8 115 (0.76)	10.345 (0,78)	11,3 %	2,2 %	
5.1. Services externes (maintenance, nettoyage, consultants, sécurité, traducteurs et interprètes externes)	2 725 (0.25)	4.574 (0,34)	5,0 %	34,5 %	
Personnel externe des restaurants	236 (0.02)	258 (0,02)	0,3 %	-12,3 %	
Consultants externes	201 (0.02)	307 (0,02)	0,3 %	22,6 %	
Interprètes indépendants	368 (0.03)	1.742 (0,13)	1,9 %	279,9 %	
Traducteurs indépendants	500 (0.05)	440 (0,03)	0,5 %	-29,4 %	
Personnel informatique externe	329 (0.03)	475 (0,04)	0,5 %	15,7 %	
Personnel d'entretien externe	116 (0.01)	253 (0,02)	0,3 %	74,5 %	
Personnel de nettoyage externe	506 (0.05)	600 (0,05)	0,7 %	-4,9 %	
Agents temporaires	22 (0.00)	13 (0,00)	0,0 %	-54,0 %	
Personnel de sécurité externe	449 (0.04)	486 (0,04)	0,5 %	-13,1 %	
5.2. Fournitures de bureau (papier, enveloppes et autres fournitures)	1 880 (0.18)	1.590 (0,12)	1,7 %	-32,2 %	
5.3. Fournitures de restauration (gobelets en plastique, canettes, bouteilles en plastique, etc.)	313 (0.03)	315 (0,02)	0,3 %	-19,3 %	
5.4. Achat de nourriture pour les restaurants	3 197 (0.30)	3.865 (0,29)	4,2 %	-3,1 %	
6. DÉCHETS	311 (0.03)	348 (0,03)	0,4 %	-10,4 %	
ACTIFS IMMOBILISÉS (émissions générées pendant la construction ou la fabrication de biens de consommation durables)	15 969 (1.49)	17.268 (1,29)	18,8 %	-13,3 %	
7.1. Construction de bâtiments	7 731 (0.72)	8.157 (0,61)	8,9 %	-15,4 %	
7.2. Mobilier de bureau (tables, chaises, armoires, etc.)	369 (0.03)	547 (0,04)	0,6 %	18,9 %	
7.3. Équipement informatique (ordinateurs de bureau, ordinateurs portables, imprimantes, téléphones, serveurs, téléviseurs, etc.)	7 851 (0.73)	8.541 (0,64)	9,3 %	-12,8 %	
Ordinateurs de bureau	1 777 (0.17)	2.541 (0,19)	2,8 %	14,6 %	
Écrans plats	2 634 (0.25)	2.744 (0,21)	3,0 %	-16,5 %	
Ordinateurs portables	(0.00)	598 (0,04)	0.7 %	Non communiqué	
Imprimantes personnelles	136 (0.01)	109 (0,01)	0,1 %	-35,5 %	
Imprimantes en réseau	567 (0.05)	345 (0,03)	0,4 %	-51,2 %	
Téléphones (fixes et portables)	87 (0.01)	238 (0,02)	0,3 %	119,7 %	
Serveurs, interrupteurs, routeurs	646 (0.06)	1.630 (0,12)	1,8 %	102,2 %	



En 2006, les principales émissions étaient imputables aux catégories "consommation énergétique" et "transport de personnes". Dans le domaine de la "consommation énergétique", les émissions ont reculé sensiblement, en passant de 3,5 tonnes à 1,2 tonne de CO<sub>2</sub> par ETP (influence de l'introduction de l'"électricité verte"), tandis que les émissions générées par le "transport de personnes" n'ont diminué que légèrement, de 3,5 à 3,4 tonnes de CO<sub>2</sub> par ETP entre 2006 et 2013.

#### En 2013, les flux d'émissions se répartissaient comme suit:

